

## Relâchement de tous les dangers

*Le variant indien s'annonce de loin plus contagieux que tous les autres*



La Chambre des représentants approuve le projet de loi relatif à l'exercice de la médecine



Les conseillers votent une liquidation sur mesure de leur régime de retraite  
*La deuxième Chambre va à l'encontre de la position logique adoptée par la première*



La DEPF lorgne les seniors



La Ligue des écrivains femmes du Maroc lance le "Prix de l'écrivaine maghrébine"



# La Chambre des représentants approuve le projet de loi relatif à l'exercice de la médecine



*L'esprit de solidarité ayant marqué l'adoption de la résolution du Parlement arabe salué par le président et les membres du Bureau*



**L**a Chambre des représentants a approuvé à l'unanimité, mardi en séance plénière, le projet de loi n°33.21 modifiant et complétant la loi 131.13 relative à l'exercice de la médecine.

Ce projet de loi, adopté lors d'une séance présidée par Habib El Malki, président de la Chambre des représentants, vise à mettre en place un ensemble d'incitations pour attirer les médecins étrangers ou Marocains exerçant à l'étranger.

Pour permettre aux médecins étrangers d'exercer, à titre permanent, dans le secteur privé au Maroc, le texte de loi prévoit de nouvelles mesures incitatives, en se contentant de la condition d'inscription au tableau de l'Ordre national des médecins pour exercer la profession, ce qui permettra au médecin étranger d'avoir une carte d'inscription, et ce conformément aux dispositions légales relatives aux conditions d'entrée et de séjour des étrangers au Maroc.

Ces mesures concernent également, selon ce projet de loi, l'augmentation de la durée de validité de la carte d'inscription (pas moins de 4 ans), pour assurer la stabilité du médecin étranger et la réalisation de son projet professionnel dans le Royaume, ainsi que la mise en place d'un comité auprès du ministre de la Santé afin de mettre le point sur le degré d'intégration des médecins

étrangers dans le système de santé au Maroc et de présenter un rapport annuel au chef du gouvernement.

De même, le projet prévoit que les médecins étrangers sont soumis aux mêmes conditions que leurs homologues marocains, en ce qui concerne les diplômes et certificats autorisant l'exercice de la profession, et qu'ils ne soient pas condamnés de délit ou de crime au Maroc ou à l'étranger. Quant aux médecins marocains exerçant à l'étranger, le projet de loi vise à motiver cette catégorie à retourner travailler au Maroc, en supprimant l'obligation de présenter l'équivalence du certificat ou du diplôme obtenu d'un établissement étranger, à la faveur de l'expérience acquise.

Il s'agit également de la suspension de la condition de ne pas être inscrit sur le tableau d'un Ordre étranger, comme il n'est plus obligatoire que le nom du médecin soit suspendu de l'Ordre étranger dans lequel il est inscrit.

Le projet de loi vise, en outre, à lever les restrictions à l'exercice temporaire de la profession par les médecins non résidant au Maroc, en supprimant toute condition liée à l'importance de l'intervention médicale, à la spécialisation ou à la technique médicale et en ouvrant le champ de la pratique temporaire dans tous les établissements de santé affiliés au secteur public ou privé au lieu

de se limiter à des établissements de santé spécifiques.

Il s'agit aussi de recourir à un texte réglementaire pour déterminer la durée de la pratique temporaire au lieu de la limiter à 30 jours par an.

A signaler, par ailleurs, que le président de la Chambre des représentants et les membres du Bureau de la Chambre ont salué l'esprit de forte solidarité qui a marqué l'adoption de la résolution du Parlement arabe qui met en avant les efforts inlassables du Royaume en matière de lutte contre l'immigration clandestine.

Le président et les membres du Bureau de la Chambre des représentants ont salué les nobles positions exprimées par les délégations arabes et l'esprit de forte solidarité qui a marqué l'adoption de la résolution du Parlement arabe et la crédibilité de son contenu, indique un communiqué de la première Chambre publié à l'issue de la réunion hebdomadaire du Bureau de la Chambre des représentants présidée par Habib El Malki, soulignant que la résolution a salué les efforts inlassables du Royaume dans la lutte contre l'immigration clandestine, grâce aux Hautes orientations de Sa Majesté le Roi Mohammed VI et de la ferme volonté politique.

Au début de cette réunion, le président et les membres du Bureau ont rappelé les positions du Parlement arabe soutenant le Maroc, suite à la résolution du Parlement européen

concernant la crise bilatérale entre le Royaume et l'Espagne, a ajouté la même source.

S'agissant du contrôle de l'action du gouvernement, le Bureau de la Chambre a inscrit à l'ordre du jour de la séance des questions orales du lundi 5 juillet l'axe relatif au pôle économique et aux infrastructures.

Concernant l'action législative, le Bureau a examiné et soumis à la Commission de justice, de législation et des droits de l'Homme, un projet de loi relatif à l'organisation du volontariat contractuel, et un projet de loi fixant la composition de l'inspection générale des affaires judiciaires, ses attributions et les règles de son organisation, ainsi que les droits et obligations de ses membres.

Le Bureau de la Chambre a en outre indiqué que la présentation du bilan d'étape de l'action gouvernementale par le chef du gouvernement est prévue le mardi 6 juillet à 11h00, alors que la discussion de ce bilan aura lieu le mardi 13 juillet à 15h00.

Concernant les travaux des commissions permanentes, le Bureau de la Chambre a examiné le rapport de la Commission du contrôle des finances publiques concernant le secteur des établissements et entreprises publiques au Maroc, qui a couvert 16 établissements en présence des ministres de tutelle du secteur et des directeurs généraux de ces établissements, a conclu le communiqué.

# Les conseillers votent une liquidation sur mesure de leur régime de retraite



*La deuxième Chambre va à l'encontre de la position logique adoptée par la première*



La Chambre des conseillers a approuvé, mardi en séance plénière, une proposition de loi visant l'annulation et la liquidation du régime de retraite de ses membres dans le cadre d'une deuxième lecture.

La décision d'annuler et de liquider ce régime de retraite a été prise à l'unanimité bien que le fonds qui le gère n'ait enregistré aucun déficit similaire à celui du régime de retraite des membres de la première Chambre, indique-t-on.

Lundi, la Commission des finances, de la planification et du développement économique de la Chambre des conseillers avait approuvé la proposition de loi dans sa version initiale, refusant ainsi les modifications apportées par les députés lors de la première lecture; une attitude fortement critiquée.

D'après Mohamed Zineddine, ce vote pose un problème politique, car «il intervient à un moment où l'Etat s'efforce de mettre en place des mécanismes à même de rétablir la confiance chez les citoyens». Et de marteler : «Ce vote envoie un message politique négatif à la société, surtout à l'approche des échéances électorales».

Sur le plan technique, ce professeur de droit constitutionnel a

l'Université Hassan II a souligné dans une déclaration à Libé que la proposition de loi approuvée par la deuxième Chambre sera transmise à celle des représentants pour l'approuver et en cas de désaccord, une commission paritaire sera créée en vue de parvenir à l'adoption d'un texte unique. Selon lui, si cette procédure n'aboutit pas, c'est «la Chambre des représentants qui tranchera cette question, puisqu'elle représente la volonté populaire».

Pour rappel, la proposition de loi relative à l'annulation et à la liquidation du régime de retraite des membres de la Chambre des conseillers a été rejetée par les membres de la Chambre des représentants lors d'une séance plénière tenue mardi 9 juin. 10 députés ont voté contre la proposition de loi, 9 l'ont approuvée et 24 députés se sont abstenus.

La position des membres du Groupe socialiste a été fort claire. Elle a été exprimée par deux députés socialistes, à savoir Hanane Rihhab et Saïd Baaziz qui avaient présenté, lors des débats sur ce sujet au sein de la Commission des finances et du développement économique à la Chambre des représentants, des amendements, notamment à son article 4 qui prévoit la liquidation du solde des pensions des adhérents par le

décassement des montants totaux des contributions des conseillers précédemment prélevés avant l'entrée en vigueur de cette loi, en plus du produit des placements financiers générés depuis le début du mandat législatif actuel, à répartir proportionnellement sur la durée de la souscription.

Le même article dispose aussi qu'à la fin de cette opération, le solde restant sera distribué aux bénéficiaires, selon ce que représente la pension de chacun d'entre eux par rapport au total des pensions qui ont été versées le dernier mois avant l'entrée en vigueur de cette loi.

Le Groupe socialiste avait proposé l'amendement de cet article en recommandant le décaissement des montants totaux des contributions des conseillers prélevés préalablement à l'entrée en vigueur de cette loi.

L'amendement en question proposait aussi que les cotisations de la Chambre des conseillers soient transférées au Fonds spécial pour la gestion de la pandémie du coronavirus, et que le solde restant soit restitué à l'Etat après achèvement des opérations précitées.

Deux raisons justifiaient cet amendement.

La première tient au fait que la caisse des pensions des parle-

mentaires est de nature sociale plutôt que commerciale, que pour préserver ce caractère social et compte tenu de la situation actuelle, le solde devrait être normalement transféré au Fonds spécial pour la gestion de la pandémie du coronavirus.

La deuxième raison réside,

quant à elle, dans le fait que cette caisse est financée par des contributions de l'Etat et des adhérents et que le décaissement des montants des contributions aux adhérents conduit directement à une augmentation de l'indemnisation sans base légale.

T. Mourad

## Approbation de deux projets de loi relatifs au secteur agricole

La Chambre des conseillers a approuvé, mardi en séance plénière, deux projets de loi relatifs au secteur agricole.

Ainsi, le Conseil a également approuvé à l'unanimité le projet de loi n°52.20 portant création de l'Agence nationale des eaux et forêts.

Ce projet s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre de la nouvelle stratégie nationale "Forêts du Maroc 2020-2030", visant à rendre le secteur forestier plus compétitif et durable en créant un modèle de gestion intégrée, durable et générateur de richesse.

La nouvelle agence sera chargée de mettre en œuvre les orientations stratégiques de la politique de l'Etat dans les domaines de la protection, de la préservation, de la valorisation et du développement durable des richesses et ressources forestières nationales, ainsi que dans les domaines de la lutte contre la désertification, la création et la gestion des réserves, en particulier les parcs nationaux, la gestion des ressources cynégétiques, la chasse et l'aquaculture dans les eaux sauvages, et la conservation des plantes, de la faune sauvage et des espèces menacées.

Le projet de loi n°37.21 édictant des mesures spéciales relatives à la commercialisation directe des fruits et légumes dans le cadre de l'agrégation agricole, qui a également été approuvé à l'unanimité, vise à permettre aux collecteurs ayant obtenu une licence de l'autorité compétente de commercialiser directement des fruits et légumes, produits dans le cadre de projets d'agrégation agricole, sans passer par les marchés de gros, à permettre aux petits agriculteurs d'améliorer leur production et d'accéder aux filières modernes de commercialisation, et à définir les conditions et modalités d'octroi des licences.

# Relâchement de tous les dangers



*Le variant indien s'annonce de loin plus contagieux que tous les autres*



Et si le plus dur était à venir ? Et si nous devions encore une fois mettre nos libertés sous camisolé ? A ce rythme, on y va tout droit. L'optimisme exacerbé des autorités illustré par l'allègement des restrictions sanitaires et l'ouverture des frontières fait planer un réel danger sur la situation sanitaire dans le pays. Pour preuve, quinze jours après l'ouverture des frontières, 690 nouveaux cas de contamination au coronavirus ont été détectés, mardi, à cause d'un des taux de positivité les plus élevés (4,67%) depuis le début de la pandémie dans le Royaume, le 1er mars 2020. Le variant Delta (indien) n'y est pas totalement étranger.

En termes de contagiosité, c'est l'escalade. « Le variant dominant actuellement est le britannique, qui est 60 à 70% plus contagieux que le virus initial. Rapidement, le variant indien, deviendra dominant et envahira le Royaume. Ce dernier est à son tour 60 à 70% plus contagieux que le britannique ». Ces informations révélées lors d'un webinar font craindre le pire. Les participants, Ahmed Rhasane El Adib, professeur en anesthésie-réanimation au CHU

Mohammed VI de Marrakech, le Pr. Lahcen Belyamani, chef de service des urgences à l'hôpital militaire de Rabat et président de la Société marocaine de la médecine d'urgence (SMMU), le Pr. Azeddine Ibrahim, directeur de Medbiotech, laboratoire de biotechnologie de la Faculté de médecine et de pharmacie de l'Université Mohammed V à Rabat, et le Pr. El Azami El Idrissi Mohammed, vice-doyen à la recherche et la coopération à la Faculté de médecine et de pharmacie de Fès, étaient sur la même longueur d'onde pour assurer que la pandémie est non seulement à conjuguer au présent, mais aussi au futur.

Cet état de fait ne sera pas sans conséquences sur le système de santé national. La pression a de fortes chances de s'accroître au fur et à mesure que le variant indien se propage dans le pays. Dès lors, les besoins en oxygène "seront beaucoup plus importants à cause de l'augmentation des admissions en soins intensifs et en réanimation", expliquent les intervenants dudit webinar. Le bilan épidémiologique émis par le ministère de la Santé, mardi, ne dit pas autre chose, avec notam-

ment 57 nouveaux cas sévères ou critiques admis en 24 heures. Une hausse soudaine qui ressemble à s'y méprendre à la flambée de cas constatée aux quatre coins du monde (voir encadré). Israël, Australie, Portugal, Thaïlande et Bangladesh imposent de nouvelles restrictions pour lutter contre le variant Delta. L'avancement des campagnes de vaccination dans ces pays n'y a rien fait.

De ce côté-ci de la Méditerranée, 9.074.224 personnes ont reçu deux injections du vaccin anti-Covid, et 9.986.882 une dose de vaccin. D'ailleurs, les Pr. El Adib et Belyamani ont demandé à ces derniers « de prendre rendez-vous pour la seconde dose afin de se protéger et de protéger les gens qui ne peuvent pas encore se faire vacciner ». Et pour cause, « la première dose protège à peine à hauteur de 30% », a précisé le Pr. El Adib. Si la vigilance est de rigueur pour les citoyennes et citoyens partiellement vaccinés, il va de soi que les Marocains qui n'ont pas encore eu la chance d'être vaccinés ont la responsabilité de respecter les mesures sanitaires et autres gestes barrières, à défaut de quoi « un sujet non vacciné et

donc non protégé facilite l'expansion et la mutation de nouveaux variants », prévient le Pr. Belyamani, pour qui le relâchement de la population est de plus en plus global et généralisé. Pour s'en persuader, un coup d'œil par la fenêtre suffit.

De toute évidence, et comme partout ailleurs dans le monde, les citoyennes et citoyens sont au bout. Un sentiment somme toute normal, mais ô combien dangereux. Car certains agissements dépassent

les limites. Autant on peut comprendre un certain relâchement en plein air, où la contagiosité est limitée, autant dans les transports en commun (tramway, taxi, bus), soit des lieux clos, le non-respect du port du masque et de la distanciation pourrait avoir de lourdes conséquences sur l'histoire du Maroc avec le nouveau coronavirus. Une histoire commencée il y a plus d'un an et qui tarde à amorcer son dénouement.

**Chady Chaabi**

## Le variant Delta au centre des préoccupations

Le variant Delta inquiète plus que jamais. L'Australie a imposé samedi 26 juin le reconfinement total pour deux semaines de la ville de Sydney, confrontée à une flambée de nouveaux cas de Covid-19 causée par cette mutation. Plus contagieux, le variant Delta poursuit sa propagation fulgurante à travers la planète forçant plusieurs pays à imposer de nouvelles restrictions.

Identifié pour la première fois en Inde en avril, il est désormais présent dans au moins 85 pays, selon l'OMS. Il est déjà responsable d'une reprise épidémique au Royaume-Uni depuis quelques semaines. De son côté, confronté à une augmentation "dangereuse et alarmante" des cas de contamination à cause de ce variant, le Bangladesh va imposer un nouveau confinement extrêmement sévère à partir de lundi.

La Thaïlande a, quant à elle, décrété des mesures de restriction d'un mois pour Bangkok et sa banlieue, avec notamment la fermeture des restaurants et des chantiers. Depuis avril, le royaume connaît une vague épidémique sans précédent après l'apparition d'un foyer de contaminations lié à des clubs huppés de la capitale.

# La DEPF lorgne les seniors

*La Silver économie représentera un potentiel de croissance annuelle de 7% d'ici 2050 à condition de ne pas faire l'économie d'une politique publique intégrée de protection des personnes âgées qui prenne en considération leurs droits en termes de dignité, de participation et d'inclusion sociale*

La Silver économie, aussi connue sous le nom de l'économie des seniors, a un potentiel de croissance annuel moyen de près de 7% d'ici 2050, souligne la Direction des études et des prévisions financières (DEPF), relevant du ministère de l'Économie, des Finances et de la Réforme de l'administration, dans une récente étude.

Apparu au début des années 2000, ce concept désigne l'ensemble des marchés, activités et enjeux économiques liés aux personnes âgées de plus de 60 ans (la Silver génération). Au Maroc, comme ailleurs, elle représente un enjeu économique et de société aux multiples opportunités d'innovation, d'entrepreneuriat et d'inclusion, comme le suggère l'intitulé de cette étude.

La Silver économie dispose d'un potentiel de progression pouvant atteindre plus de 640 milliards de dirhams (soit 13% du PIB) jusqu'en 2050 contre 53 milliards de dirhams en 2014, d'après les projections macroéconomiques de la DEPF qui tiennent compte de celles du Centre de recherche sur la population (CERED) relatives aux perspectives d'évolution de la population nationale.

« De ce fait, la catégorie d'âge de 60 ans et plus serait à l'origine de près de 22% des dépenses de consommation totales en 2050 contre 13,4% en 2014 », selon les estimations de la DEPF relevées dans la deuxième édition de son « condensé prospectif ». Un travail consacré à l'analyse du potentiel de l'économie des seniors au Maroc en vue d'apporter un éclairage sur ce concept, son périmètre et son potentiel économique.

Comme l'indique la DEPF, la Silver économie représente un marché à fort potentiel estimé à 0,6 point de PIB supplémentaire par an, soit l'équivalent de 18 MMDH de valeur ajoutée de plus chaque année.

Loin d'être un fardeau, la Silver économie est de plus en plus appréhendée comme une filière d'avenir incontestée et une promesse d'un supplément de croissance et d'emploi, assure la DEPF dans son étude.

En effet, la Silver économie a créé des opportunités de croissance intéressantes dans certains domaines, tels que la santé, le logement, l'équipement de la maison, l'aide à domicile et les produits de haute technologie.

Pour tirer parti du potentiel offert par la Silver économie marocaine, la DEPF estime qu'il est nécessaire de mettre en place un écosystème capable d'assurer la participation organisée et régulière de toutes les parties prenantes de ladite économie.

À ce propos, il sied de noter que diverses études et expériences liées au développement de la Silver économie à l'échelle internationale font état de plusieurs principes stratégiques à même de guider les actions publiques afin de parvenir à un écosystème fonctionnel, incluant des acteurs et des services diversifiés pour les personnes âgées du département.

Pour favoriser l'émergence et le développement de ce secteur au Maroc, la DEPF re-

commande de développer une vision cohérente et de long terme de la Silver économie, basée sur un modèle de soins aux personnes âgées multidimensionnel, centré sur l'accompagnement et un cadre intégrant les dimensions commerciales. Il est question d'identifier tous les acteurs et parties prenantes publiques et privées, la portée et les contributions des parties prenantes et de leurs organisations. Le tout devrait se faire dans un cadre de gouvernance et de coordination approprié.

Il est aussi important d'identifier correctement les besoins des personnes âgées afin de s'assurer qu'elles reçoivent de meilleurs services, souligne l'étude, faisant savoir qu'il n'existe pas un marché de la Silver économie mais plusieurs en raison de la très forte hétérogénéité des cibles (selon l'âge, l'accès à l'activité et le revenu...).

L'expérience internationale dans ce domaine montre qu'il existe plusieurs marchés de niche dans la Silver économie qui offrent des opportunités au niveau national, à savoir les soins intégrés, la domotique, les nouvelles technologies portables, la santé connectée et le tourisme des seniors.

Considérée comme un secteur incontesté à l'avenir, qui devrait apporter des opportunités de croissance et d'emploi supplémentaires, la Silver économie comprend de nombreuses activités économiques liées à la production, la consommation et le commerce de biens et services d'intérêt pour les personnes âgées, ainsi que les effets directs et indirects de ces activités. Soulignons que le Maroc n'est pas exclu du processus de vieillissement de la population mondiale, comme le relève le CERED. En effet, il est en phase de vivre durant les prochaines décennies une transition démographique, marquée notamment par la baisse de la mortalité et les progrès de la longévité qui en découlent. Ce qui devrait entraîner un vieillissement par le sommet de la pyramide des âges. D'où l'intérêt de cette étude.

Selon les projections du CERED, la proportion des personnes de plus de 60 ans dans la population totale devrait passer de 9,4% en 2014 à 23,2% en 2050. Cela signifie que les activités économiques nationales seront largement soutenues par la consommation de cette catégorie de la population.

Or, fort peu de choses sont faites pour y arriver.

En effet, il est de notoriété publique qu'il ne fait pas bon d'être vieux au Maroc en ces temps de transition démographique et de dislocation des mécanismes d'entraide traditionnels propres aux familles d'antan.

Force est de rappeler que notre pays n'a jamais mené une réflexion profonde sur l'impact des transformations sociales en cours sur ces mécanismes de solidarité qui permettaient aux vieux de ne pas trop ressentir les effets d'un quelconque isolement ou rejet.

Et pourtant, cela aurait dû être fait depuis fort longtemps. Précisément en janvier 2005,



date à laquelle un rapport de l'Entraide nationale avait tiré la sonnette d'alarme sans que personne ne s'en émeuve outre mesure ou ne bouge le petit doigt. Les chiffres y contenus ne laissent pourtant pas de place au doute. En ces temps-là, les vieux représentaient 5% des 46.000 pensionnaires des associations de bienfaisance et 9% dans les centres urbains. Une tendance qui s'est inscrite à la hausse depuis la fin des années 90.

La population des personnes âgées a été multipliée par plus de 3 fois et demie entre 1960 et 2014, passant de 836.000 à 3,2 millions, selon les projections du Haut-commissariat au plan (HCP) datant de 2017. Sa part dans la population totale est passée de 7,2% en 1960 à 9,4% en 2014. Cette part devrait connaître, selon les projections démographiques du HCP, un accroissement pour se situer à 23,2% en 2050, avec un effectif de 10,1 millions de personnes.

Près de 10% de la population marocaine sont âgés de plus de 60 ans, mais fort peu d'entre eux disposent d'une couverture sociale et médicale. Et même si le vaste chantier de généralisation de la couverture sociale arrive à son terme normal, ils devront grandement piocher dans leurs poches pour se faire soigner puisque le taux de couverture des médicaments vendus en officine est calculé en fonction d'une liste nationale qui en défalque la moitié du prix payé par les malades. Peu d'entre eux ont et auront donc accès aux soins dans des conditions au diapason de la portion congrue que la CNSS leur sert en guise de retraite, à un moment où leur dépendance physique et financière augmente et dans un contexte où leur prise en charge dans le cadre familial est menacée, notamment par la nucléarisation croissante des ménages.

Ils ne pourront même pas contracter de crédits bancaires pour suppléer à la faiblesse de leurs ressources financières puisque les or-

ganismes de crédit n'en délivrent plus aux personnes âgées de 70 ans et plus.

Et cerise sur le gâteau, ceux d'entre eux qui ont l'heure de posséder leurs propres véhicules doivent déboursier annuellement 400 DH au Trésor public et payer des médecins privés pour leur délivrer le sésame sans lequel ils ne pourront plus conduire.

Faute de prendre le taureau par les cornes avec diligence, n'aurait-il pas été mieux que la patrie commence par reconnaître les bons et loyaux services qu'ils lui ont rendus à la force de l'âge et leur donner les moyens de finir vie dans la dignité avant que l'un de ses démembrés ne les informe de leur appartenance à ce marché porteur qu'est la Silver économie ? Feu S.M Hassan II dont les signes avant-coureurs de la déliquescence des mécanismes traditionnels de la solidarité familiale avaient provoqué l'ire avait un jour dit en forme de boutade que « le jour où l'on ouvrira la première maison de retraite au Maroc, notre société sera en voie de disparition ».

De nos jours, pareilles institutions existent désormais sous différentes formes et avec des dénominations diverses. En nombre insuffisant et avec un encadrement qui laisse parfois à désirer certes, mais elles existent quand même et leur nombre est appelé à augmenter dans des proportions notables. Ce qui n'est ni une bonne chose en soi, ni une mauvaise. Ce qui est mauvais, par contre, c'est de continuer à faire l'économie d'une politique publique intégrée de protection des personnes âgées, dotée des moyens d'accompagnement et d'évaluation et qui prenne en considération leurs droits en termes de dignité, de participation et d'inclusion sociale et, surtout, d'œuvrer, autant que faire se peut et par tous les moyens possibles, pour que leur maintien au sein de leurs familles soit privilégié chaque fois que possible.

El Mehdi Belatik (stagiaire)

## Amira El Fadil, commissaire aux affaires sociales de la Commission de l'Union africaine

# *L'intérêt porté par S.M le Roi à la question de la migration permet d'en faire un facteur de développement des pays africains*

L'intérêt porté par SM le Roi Mohammed VI à la question de la migration permet d'en faire un facteur de développement des Etats africains et des pays d'accueil, a affirmé, lundi à Addis-Abeba, la commissaire aux affaires sociales de la Commission de l'Union africaine (UA), Amira El Fadil.

"L'intérêt que porte Sa Majesté le Roi à la question de la migration et le rôle que joue le Souverain en tant que Leader de l'Union africaine sur cette question au nom du continent africain permettent à Sa Majesté le Roi, au Maroc et à la Commission de l'Union africaine de parvenir à un traitement durable qui fait de la question de l'immigration un facteur contribuant au développement dans les Etats africains et dans les pays d'accueil", a-t-elle souligné dans une déclaration à la presse à l'issue d'une entrevue au siège de l'UA avec l'ambassadeur représentant permanent du Royaume auprès de l'Union africaine et de la CEA-ONU, Mohamed Arrouchi.

Le Maroc a un rôle important à jouer dans le traitement de la question migratoire, notamment en matière de protection des droits des migrants légaux africains, établis dans les pays européens, ainsi qu'au niveau de l'Observatoire africain de la migration à

travers les études et recherches sur les questions migratoires à l'échelle africaine, a relevé Amira El Fadil.

La Commission de l'Union africaine, a-t-elle noté, aspire à ce que le Royaume, de par sa proximité avec l'Europe et en tant que pays de transit et d'accueil, joue un rôle majeur dans le domaine de l'immigration.

Le Maroc est en mesure de proposer des solutions à la problématique de l'immigration illégale, devenue une question prioritaire au niveau africain, dans l'est, l'ouest et le nord du continent, a ajouté la responsable africaine.

"Le Maroc peut proposer des solutions aux problèmes migratoires qui peuvent contribuer au développement du continent", a soutenu la commissaire de l'UA.

Lors de cette entrevue, Amira El Fadil et le diplomate marocain ont discuté du rôle de l'Observatoire africain de la migration qui a été ouvert, il y a quelques mois à Rabat par l'initiative de S.M le Roi Mohammed VI, Leader de l'Union africaine sur la question de la migration.

Les deux parties ont également passé en revue le rôle joué par le Royaume dans le domaine du traitement de l'immigration dans le continent africain.



## Le développement des provinces du Sud mis en exergue lors d'un side-event à Genève

L'essor socioéconomique que connaissent les provinces du Sud du Maroc a été mis en exergue par des experts lors d'un side-event virtuel organisé, mardi, par le Groupe de soutien à l'intégrité territoriale du Royaume à Genève, qui regroupe les missions permanentes de 32 pays. Placée sous le thème "Les déserts : transformer les défis en opportunités pour un développement territorial durable", cette conférence, modérée par l'ambassadeur représentant permanent du Maroc à Genève, Omar Zniber, s'est penchée sur les défis et les enjeux liés au développement des zones désertiques et arides de par le monde, en mettant l'accent sur la dynamique de croissance dans les provinces du Sud du Royaume considérées aujourd'hui comme un exemple en matière de développement durable, de renouvellement des ressources naturelles, de création d'emplois et de mise en valeur des territoires désertiques. Initié en marge de la 47<sup>ème</sup> session du Conseil des droits de l'Homme, cet événement, qui a connu la participation de plusieurs chefs de missions à Genève, du personnel diplomatique, d'ONG, d'experts et d'académiciens, a été l'occasion d'évo-

quer les divers chantiers ouverts dans les provinces sahariennes, pour relever les défis, créer des infrastructures modernes, et réaliser un développement territorial garantissant la stabilité et la vie digne aux populations de cette partie du Royaume. Dans ce sens, Henri Louis Védie, économiste et professeur à l'Ecole des hautes études commerciales (HEC) de Paris, a mis en relief, chiffres à l'appui, l'essor remarquable qu'ont connues les provinces sahariennes du Royaume depuis leur retour dans le giron national, citant, entre autres, «la construction de près de 10.000 km de routes, y compris des doubles voies, alors qu'il n'en existait que quelque 300 km, lors de l'intégration des provinces, le développement du système éducatif, de la formation professionnelle, les Universités, et la mise en valeur des ressources locales».

Il a souligné à ce propos la stratégie visionnaire adoptée dans la mise en place de projets et d'écosystèmes ayant pour vocation d'assurer un développement durable de la région.

De son côté, la présidente de l'Alliance internationale pour les objectifs de développement durable, Pascale Fressoz, s'est

félicitée des réalisations accomplies au Maroc sous le leadership de SM le Roi Mohammed VI dans le cadre de la mise en œuvre des objectifs du développement durable, mettant l'accent sur le modèle marocain dans le domaine des énergies renouvelables et alternatives.

Elle s'est attardée en outre sur les enjeux liés à la réalisation des objectifs de développement, en particulier dans le contexte de la lutte contre les changements climatiques qui affectent davantage les régions arides. Nour-Eddine Obbad, consultant international et auteur de livres sur le développement durable, a pour sa part mis l'accent sur la corrélation entre le développement dans les régions arides et désertiques, et l'implication des communautés locales à travers la décentralisation et la dévolution de compétences aux administrations territoriales, se félicitant à cet égard de la mise en œuvre de la régionalisation avancée avec l'implication directe des populations des provinces du Sud dans les réalisations acquises.

Eloulai Aailal, professeur à l'Ecole nationale de commerce et de gestion (ENCG) de Dakhla, a de son côté mis en

avant les projets importants que développe l'ENCG de Dakhla comme plateforme de recherche sur le développement dans les zones désertiques et arides, en coopération avec de nombreuses institutions et académies de recherche de par le monde, notamment en Afrique, mais aussi dans d'autres régions similaires, y compris en Australie et en Amérique latine. Pour sa part, l'ambassadeur Omar Zniber s'est attardé sur l'élan de développement global que connaissent les provinces du Sud du Royaume, depuis leur retour à la mère patrie, comme en témoigne l'évolution remarquable des infrastructures et des services sociaux de base, à la faveur des investissements d'envergure réalisés dans la région, conformément aux Hautes orientations Royales.

Il a souligné dans ce sens l'importance accordée par le Royaume à la consolidation du processus de développement des provinces du Sud en tant que «modèle devenu, aujourd'hui, un trait d'union irrigant les relations commerciales, économiques et culturelles entre l'Afrique du Nord et le reste du continent, et aussi comme un pont entre l'Europe, la Méditerranée et l'Afrique».

# La menace de pandémie pour le leadership féminin

# Horizons



Un sur quatre. C'est la proportion de femmes américaines qui envisagent de rétrograder leur carrière ou de quitter le marché du travail en raison de l'impact de COVID-19. En seulement un an, la pandémie a chassé plus de deux millions de femmes aux Etats-Unis du travail, entraînant le plus grand écart de chômage entre hommes et femmes en deux décennies.

Les mères qui travaillent, dont plus de 40 % sont le principal soutien de famille, ont été particulièrement touchées. Beaucoup sont tout simplement incapables d'équilibrer leur carrière avec une augmentation écrasante des responsabilités ménagères à la maison. Cela reflète des tendances similaires à l'échelle mondiale - dans toutes les régions, les femmes ont perdu leur emploi à un taux plus élevé que les hommes en 2020, car elles ont pris en moyenne 30 heures de plus par semaine pour la garde d'enfants.

COVID-19 pousse les femmes à quitter le marché du travail en masse au moment même où nous devons de toute urgence les élever à des postes de direction dans tous les secteurs, y compris dans notre propre domaine de la santé mondiale. Sans l'expertise des femmes, leurs talents de leader et leurs perspectives uniques, le chemin du rétablissement pourrait être beaucoup plus long, et nous risquons d'être sous-préparés pour la prochaine crise sanitaire, en particulier compte tenu des

effets clairement sexués de la pandémie.

Et il a été démontré que le fait d'avoir des femmes à des postes de direction aboutit à davantage de politiques qui améliorent la qualité de vie des gens et reflètent les priorités des familles et des communautés marginalisées - les groupes mêmes touchés de manière disproportionnée par cette pandémie. Dans le domaine de la santé mondiale, les voix des femmes sont cruciales pour conduire une action intentionnelle et holistique sur des défis importants qui sont trop souvent ignorés lorsque la grande majorité des décideurs sont des hommes.

Quand les femmes ne sont pas à table, les conséquences sont graves. Cette pandémie a entraîné une augmentation de la violence domestique et des suspensions ou des retards dans les services de santé sexuelle et reproductive, laissant souvent les gouvernements mal préparés à lutter pour y répondre. Pendant trop longtemps, nous avons manqué de données ventilées par sexe, y compris sur la façon dont l'infection au COVID-19 et la vaccination affectent les femmes enceintes, simplement parce que les chercheurs n'enquêtent pas systématiquement sur ces questions. Nous continuerons à lutter contre ces problèmes et d'autres, à moins que les femmes ne soient mieux représentées dans la prise de décision.

Mais alors que nous reconstruisons après la dévastation de COVID-19,

nous avons la possibilité d'adopter de nouvelles et meilleures façons de travailler afin que les parents n'aient pas à choisir entre leur carrière et leurs responsabilités familiales - et pour que les femmes puissent s'épanouir et diriger. En santé mondiale, comme dans d'autres domaines, cela commence par reconnaître et éliminer les barrières et exhorter les personnes en position de pouvoir à adopter les changements nécessaires dans les politiques, l'allocation des ressources et les normes culturelles.

Pour commencer, nous devons rendre nos lieux de travail plus favorables à la famille grâce à des mesures telles que des horaires flexibles, des services de garde d'enfants subventionnés et des congés familiaux. Nous devons également démanteler les préjugés sexistes qui freinent les femmes dans leur carrière, y compris les hypothèses fausses et négatives sur les mères qui ont des implications négatives dans les décisions d'embauche et de promotion.

De plus, nous devons reconnaître que les défis liés à la pandémie n'ont pas touché toutes les femmes de la même manière. Aux Etats-Unis, comme dans de nombreux autres pays, les femmes qui font déjà face à des obstacles supplémentaires - qu'elles soient noires, hispaniques ou mères sans partenaire - ont assumé une charge encore plus lourde. Nous devons plaider pour des politiques qui peuvent corriger ce déséquilibre. En particulier, ces politiques

devraient inclure des services de garde universels, qui aident à lutter contre les inégalités auxquelles sont confrontées les femmes marginalisées.

Les femmes ne devraient pas avoir à sacrifier leur santé, leur travail ou leur potentiel de leadership dans la poursuite du mythe de l'équilibre travail-vie. Le meilleur leadership que nous puissions rassembler - provenant de toute l'humanité, et pas seulement de 50 % de celle-ci - est nécessaire pour améliorer les résultats en matière de santé et le bien-être des personnes dans le monde.

Des millions de femmes ont déjà quitté le marché du travail pendant cette pandémie, et beaucoup d'autres envisagent de le faire. Si nous n'agissons pas maintenant pour inverser cette tendance, l'écart pourrait devenir insurmontable. Nous ne pouvons pas nous permettre de perdre ceux-là mêmes qui nous aideront à nous sortir de cette urgence sanitaire et des futures.

**Par Michele Barry et Geeta Rao Gupta**

*Michele Barry, fondatrice de WomenLift Health, est présidente du Consortium of Universities for Global Health et professeur de médecine et de maladies tropicales à l'Université de Stanford. Geeta Rao Gupta, présidente du conseil consultatif mondial de WomenLift Health, est senior fellow à la Fondation des Nations Unies.*

Mots flechés

Par Abou Salma

Jeux & Loisirs

TABAC	REPORTER	COMPRIS	NOTE MATÉRIEL DE COUTURE	EXERCICE DE PHYSIQUE	RÈGLEM- ENT DE COMPTE	SAC DE TOILE BISMUTH	AU-DELA DU MAL
					À L'ENVERS BAR		
PRÉPO- SITION		CARDIN- AUX		POURRI			
ROMAINS		LETTRÉS DE PIERRE VAGUE		QUARTIER DE PARME	VIN	FIN DE VERBE EN VOGUE	
FOUDR- OYÉ							
AUTOCL- AVE CZAR			PETIT MUR				MIS SUR LA TABLE POUR LE REPAS
DÉTOU- RNÉE		SITUÉES BRIGUER		PETIT RADOA RUISSEAU		EN DIRECT	
					GRECQUE GRECQUE	PAS FOLLE	
				ÉTROIT			
RAPPEL D'UN ARTISTE SUR SCÈNE	FIN DE MALADIE		AVEC LES POULES	EN PREMIER		ULTRA- VIOLET	
		VOITURE				VENUE AU MONDE VOYELLES	
SEIN DE FEMME				SODIUM		LETTRÉS DE CHYPRE	
FIN DE VERBE		BRIN					

Solution mots flechés d'hier

ANTICLIMAT	I	ANNÉE	A	PALE APPEL DES PRODIGES	L	ELLE MORCHON	NAGASSE	S	SOUS PÉRIODE D'UNE PRODIGE D'UNE PRODIGE	VIE PROVOC	ANNÉE
CLICHE											
CLIQUE		SPINOFF	O	CONCERNÉ DANS L'ÉTAT	EIL	CONCERNÉ DANS L'ÉTAT	M	MENE			
DEML											
GUPPY											
NIET											
TERRA											
BIP											
MIEN											
RENFORT											
EF											
NAEVI											
AUTISME											

**Directeur de la Publication et de la Rédaction**  
Mohamed Benarbia

**Secrétaire général de la Rédaction**  
Ahmed Saâidi

**Rédaction**  
Mohamed Bouarab  
Hassan Bentaleb  
Alain Bouithy  
Mourad Tabet  
Wafaa Mejdoubi  
Mehdi Ouassat  
Chady Chaabi

**Responsable des ressources humaines**  
Atika Rachdi

**Directeur artistique**  
Fouad Ezzafir

**Service technique**  
Khadija Sabi (Responsable)  
Meryem Warrach  
Myriem Rehane  
Khadija Halafi  
Hafid Bouzarouata  
Mariama Farki  
Elkandoussi Elmardi

**Révision**  
Abdelmoumein Warrach  
**Secrétariat**  
Asmaa Tabaa

**Photographe**  
Ahmed Laaraki

**Correspondants**  
Ahmadou El Katab (Laâyoune)  
Abdelali khallad (Essaouira)

**Collaborateurs**  
Chouaib Sahnoun  
Khalil Bemmouya

**Adresse de la Rédaction**  
33, Rue Amir Abdelkader  
B.P. 2165 - Casablanca Maroc

**E-mail:**  
Libération@libe.ma  
Téléphone:  
0522 61.94.04  
0522 62.32.32  
Fax de la rédaction:  
0522 62.09.72

**Service annonces et publicité**  
E-mail:  
annoncesliberation@libe.ma

Youssef El Gahs  
Mouna El Youssoufi  
Loubna Baghdadadi  
Latifa Mounib  
Rkia Ait Dahman  
Siham Zaïter  
Fadwa Choukri

44, Avenue de EA.R  
3ème Etage - Casablanca  
Tél: 0522 31.00.62  
Fax: 0522 31.28.10

**Imprimerie**  
Les Editions Maghrebines

**Distribution**  
SAPRESS  
Dossier de PRESSE  
130/64

**Site web:**  
www.libe.ma

Journal Libération  
Libération Maroc





### Mots croisés

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
I												
II												
III												
IV												
V												
VI												
VII												
VIII												
IX												
X												

**HORIZONTALEMENT.**

- I. Produire des biens en usine.
- II. Se moquer des gens. - On le mettait au coin avec un bonnet.
- III. On vient y visiter Verdun. - Qui épuisent.
- IV. Vraiment coquin. - Elles sont toujours en goguette.
- V. Sans modération. - Un succès populaire avec un bac.
- VI. Porteur de caisse. - Ces définitions ne cherchent pas à l'être trop.
- VII. Total sur les bords. - Terminé avec beaucoup de soin. - Ils rehaussent les beaux cadres.
- VIII. Manie en douceur. - Sont causes de divorce.
- IX. Piquer la place. - Poète disparu.
- X. Elles ferment les boîtes.

**VERTICALEMENT.**

- 1. Elles sont plus grosses que l'édam.
- 2. Plusieurs fois cent mètres carrés. - Un homme charmant, dit-on.
- 3. Bouclées. - Attention, ne restez pas dans sa ligne.
- 4. Les autres devraient suivre. - Prennent la poudre d'escampette.
- 5. Pleine de défauts. - Cent un pour César.
- 6. Monnaie pour César. - Gueulés.
- 7. Démonstratif ou l'ancien nom de Sète. - À l'extérieur.
- 8. Tricher un max.
- 9. Le premier mot du marmot. - Entre sigma et epsilon.
- 10. Monnaie à Pretoria et au Cap. - Mieux vaut ne pas se faire envoyer dessus.
- 11. Obséder. - Il ne perd jamais la face.
- 12. Serinées.

### Grilles de sudoku

<b>Facile</b>									<b>Moyen</b>								
			6	4						4	8	3		1	7		
	8	1		5		9		3			1	6	5				
9					8	7					9	7	6		1		
	4	9		8												2	
6	5	7		3		4	8	2			6		2	3			5
3				6		5	7				4					8	
		4	8									9	7	8			3
7	2		9		8	1							6	9	1		
				2	4							4	9	2	8		7
<b>Difficile</b>									<b>Expert</b>								
8			4							2				4			
4	5		8							1			6	4			
	1			9	6	8					8			7		6	
			4	7		9		1				1	2	9	5		
	8							2						3			
1		4		6	8							1	8	7	5		
3	2		1			5						7	9			2	
				5	6	3							3	5			8
			8					4					6				5

### Rappel des règles

Remplir chaque carré de 9 cases par des chiffres allant de 1 à 9. Aucun de ces chiffres ne doit apparaître deux fois dans la même case, la même ligne ou la même colonne.

### Solution sudoku d'hier

<b>Facile</b>									<b>Moyen</b>									
9	2	8	1	5	4	6	7	3		3	7	2	4	1	6	5	8	9
6	3	5	8	7	2	1	4	9		5	1	6	9	8	7	3	2	4
7	4	1	9	3	6	8	2	5		8	4	9	5	3	2	1	6	7
3	7	6	2	9	5	4	8	1		1	6	7	8	4	3	2	9	5
8	9	2	7	4	1	5	3	6		9	3	5	6	2	1	7	4	8
1	5	4	6	8	3	2	9	7		4	2	8	7	9	5	6	1	3
5	1	7	3	2	8	9	6	4		6	8	1	3	5	4	9	7	2
4	8	9	5	6	7	3	1	2		2	5	4	1	7	9	8	3	6
2	6	3	4	1	9	7	5	8		7	9	3	2	6	8	4	5	1
<b>Difficile</b>									<b>Expert</b>									
8	2	5	1	3	7	9	6	4		9	6	2	3	5	7	4	8	1
6	4	9	2	8	5	7	1	3		1	7	4	2	8	6	9	5	3
1	3	7	6	9	4	2	5	8		8	5	3	9	1	4	6	7	2
2	8	1	7	4	6	3	9	5		7	2	9	8	3	1	5	4	6
9	6	4	3	5	2	1	8	7		3	1	6	4	9	5	7	2	8
5	7	3	8	1	9	4	2	6		5	4	8	6	7	2	3	1	9
7	1	8	9	6	3	5	4	2		4	3	7	1	2	9	8	6	5
3	5	6	4	2	1	8	7	9		2	9	5	7	6	8	1	3	4
4	9	2	5	7	8	6	3	1		6	8	1	5	4	3	2	9	7

### Solution mots croisés d'hier

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
I	B	A	S	K	E	T	T	E	U	S	E	S
II	O	B	E	I	S	S	A	N	T		S	U
III	T	E	X	T	O		B	E	R	E	T	S
IV	A	L	I		P	E	L	E	E	S		T
V	N		S	C	E	N	E		C	A	G	E
VI	I	O	T	A		S	E	T	H		O	N
VII	S	T	E	R	E	O		A	T	O	U	T
VIII	T	I		M	U	R	A	L		E	T	E
IX	E	T	H	E	R		M	E	R	I	T	E
X	S	E	N	S	O	R	I	E	L	L	E	S

# Economie

Attijariwafa bank consacrée  
« Meilleure banque régionale  
d'Afrique du Nord » lors des  
African Banker Awards

Lors de la prestigieuse cérémonie de remise des prix des «Trophées African Banker 2021», organisée en marge des Assemblées annuelles de la Banque africaine de développement, Attijariwafa bank a été élue «Meilleure banque régionale d'Afrique du Nord».

Ce trophée est décerné à la banque qui a excellé dans sa région, en gagnant de nouveaux clients, en offrant de nouveaux services, en adoptant l'inclusion en prospectant les non bancarisés, en utilisant les nouvelles technologies et en contribuant à renforcer le secteur financier dans la région.

Organisés sous le patronage de la Banque africaine de développement, les African Banker Awards sont devenus l'événement le plus reconnu de la banque en Afrique. Ils célèbrent les succès des leaders de la finance et rendent hommage aux réalisations des banquiers africains. Les organisateurs ont voulu cette année récompenser les institutions financières en reconnaissant leur contribution à l'économie du continent qui a beaucoup souffert du Covid.

Omar Ben Yedder, éditeur du magazine African Banker et directeur général d'IC Publications a déclaré : «Je suis vivement impressionné par les lauréats de cette année. Leur réussite montre que le secteur bancaire africain est sain et résilient et montre que la banque jouera un rôle essentiel dans la reprise économique. Le soutien à l'économie réelle, en particulier aux PME, est essentiel. Nous devons également augmenter notre taux d'épargne et nos investissements. La tendance générale parmi les banques est de favoriser les femmes entrepreneuses, de les soutenir et de les promouvoir».

African Banker est un magazine trimestriel dédié à la banque et à la finance en Afrique. Il couvre l'actualité des banques et de la finance, un secteur en plein essor qui transforme l'économie du continent.

Basé à Londres, IC publications publie depuis plus de 50 ans des magazines, des suppléments spécialisés, des rapports sectoriels et des informations économiques sur l'Afrique. Parmi ces magazines figurent New African, African Business, African Banker et New African Woman en anglais et en français. Ces magazines comptent plus de 2.500.000 lecteurs.

## Léger regain d'optimisme chez les marchands non financiers et les grossistes



«Les anticipations de 29% des grossistes affichent une augmentation du volume global des ventes pour le deuxième trimestre 2021 et une baisse selon 24%», indique le Haut-commissariat au plan (HCP).

Cette évolution serait principalement attribuable à la hausse des ventes dans le «Commerce de gros d'équipements de l'information et de la communication» et le «Com-

merce de gros d'autres équipements industriels», explique le HCP dans une note d'information.

Cet enthousiasme s'explique également par la baisse des ventes dans le «Commerce de gros de produits agricoles bruts et d'animaux vivants», selon les résultats des enquêtes de conjoncture réalisées par le HCP au titre du deuxième trimestre 2021 auprès des entreprises opérant dans le commerce de gros.

La majorité des chefs d'entreprise (58%) estiment que les commandes prévues pour le deuxième trimestre 2021 seraient d'un niveau normal alors que 31% des patrons sont persuadés du contraire, assurant qu'elles auraient été inférieures à la normale.

Il ressort, par ailleurs, de ces enquêtes que l'emploi connaîtrait une stabilité des effectifs selon 79% des grossistes, souligne l'institution publique dans sa note d'information.

L'analyse des résultats des mêmes enquêtes révèle également qu'au premier trimestre 2021, les ventes du secteur du Commerce de gros sur le marché local auraient connu une hausse d'après 28% des grossistes tandis que 27% d'entre

eux pensent qu'elles se seraient inscrites en baisse.

A en croire le Haut-commissariat, cette évolution s'expliquerait principalement par la hausse des ventes observées dans les «Autres commerces de gros spécialisés» et le «Commerce de gros de biens domestiques». L'avis des grossistes serait également motivé par la baisse des ventes dans le «Commerce de gros d'autres équipements industriels», souligne le HCP dans sa note rapportant que 74% des chefs d'entreprise estiment que l'emploi aurait connu une stabilité.

Les stocks de marchandises se seraient situés à un niveau normal selon 60% des grossistes et inférieur à la normale selon 30%.

La tendance observée des prix de vente aurait affiché une stabilité, selon 65% des chefs d'entreprise et une hausse selon 27% d'entre eux.

En ce qui concerne les anticipations des chefs d'entreprise opérant dans le secteur des services marchands non financiers, pour le deuxième trimestre 2021, les enquêtes du HCP révèlent une stabilité de l'activité globale, selon 64% des patrons.

Comme l'explique le Haut-commissariat dans sa note, ces anticipations seraient dues à l'amélioration prévue dans les branches des «Transports aériens» et des «Transports terrestres et transport par conduites».

La même source ajoute que ces pronostics s'expliqueraient aussi par la baisse prévue dans les activités de l'«Hébergement», les «Activités de location et location-bail» et les «Activités des agences de voyage, voyagistes, services de réservation et activités connexes».

Il est important de noter que «64% des chefs d'entreprise anticipent une stabilité de la demande et 79% une stagnation des effectifs employés», selon le Haut-commissariat au plan.

A propos toujours des entreprises relevant du secteur des services marchands non financiers, notons que 62% des patrons pensent que leur activité aurait connu une baisse au premier trimestre 2021 alors que 22% d'entre eux estiment au contraire qu'elle aurait connu une hausse.

Selon le Haut-commissariat, cette évolution aurait été le résultat de la baisse d'activité enregistrée au niveau des branches des «Télécommunications», des «Transports aériens» et de l'«Hébergement».

Mais pas que, puisqu'il ajoute que cette évolution est aussi attribuée à la hausse d'activité enregistrée au niveau des branches de l'«Entreposage et services auxiliaires des transports» et des «Transports terrestres et transport par conduites».

S'il ressort de ces enquêtes que le taux d'utilisation des capacités de prestation (TUC) du secteur se serait établi à 75%, 39% des patrons soutiennent que les carnets de commandes du secteur ont été d'un niveau inférieur à la normale. Tandis que 28% estiment que l'emploi aurait connu une baisse.

Alain Bouithy

## Plus de 1.000 collaborateurs de LafargeHolcim Maroc se mobilisent à l'occasion de la Semaine du bénévolat

Plus de 1.000 collaborateurs de LafargeHolcim Maroc se sont mobilisés, du 7 au 13 juin, dans le cadre d'une semaine de bénévolat axée sur la protection de l'environnement.

Les femmes et les hommes de LafargeHolcim Maroc ont célébré la Journée mondiale de l'environnement en organisant pour la première fois la semaine du bénévolat, sur le thème "Demain est entre nos mains: Plantons pour la vie", indique LafargeHolcim Maroc dans un communiqué publié lundi.

Une grande mobilisation a été observée

dans tous les sites opérationnels de LafargeHolcim Maroc à Oujda, Nador, Tanger, Tétouan, Fès, Meknès, Casablanca, Bouskoura, Settat, Agadir et Laâyoune, fait savoir la même source, ajoutant que l'opération a permis de planter plus de 4.000 arbres dans les écoles, dispensaires et espaces de vie des riverains de nos usines et activités.

Le développement durable des activités de LafargeHolcim Maroc est étroitement lié au développement des communautés au sein desquelles le groupe opère. Outre la préservation

de l'environnement, les équipes de l'entreprise sont engagées dans de nombreuses initiatives locales en faveur des riverains. Cette responsabilité est portée par le programme "N'BNIYOUW L'7AYAT" à travers lequel le groupe intervient dans quatre domaines majeurs (éducation, santé, employabilité et développement local).

LafargeHolcim Maroc est le leader national du secteur des matériaux de construction au Maroc et la première capitalisation boursière industrielle de la Bourse de Casablanca.



## 49,47 millions d'abonnés à la téléphonie mobile au premier trimestre

Le parc global de la téléphonie mobile au Maroc est passé de 45,87 millions d'abonnés à fin mars 2020 à plus de 49,47 millions d'abonnés au terme du premier trimestre 2021, selon l'Agence nationale de réglementation des télécommunications (ANRT). Le taux de pénétration s'est ainsi situé à 137,61% au cours des trois premiers mois de cette année, contre 128,91% à fin mars 2020, indique l'ANRT dans son observatoire de la téléphonie mobile au Maroc. Par mode de facturation, le parc mobile prépayé a reculé de 0,34% à 43,79 millions d'abonnés, alors que le parc mobile postpayé a progressé de 3,67% à 5,67 millions d'abonnés, précise la même source. La répartition par opérateur fait ressortir Itissalat Al-Maghrib en

tête avec une part de marché de 39,02%, devant Medi Telecom (33,48%) et Wana Corporate (27,5%). Par ailleurs, l'ANRT relève que le trafic voix sortant de la téléphonie mobile, correspondant à la somme des minutes consommées par les abonnés (y compris les roamers IN) pendant le premier trimestre, s'est établi à 13,71 millions minutes, en repli de 3,16%. L'usage moyen mensuel sortant par client mobile a atteint 92 minutes/mois.

Le trafic SMS sortant, qui correspond à la somme des SMS envoyés pendant un trimestre donné par les clients de tous les opérateurs de téléphonie, a enregistré 597 millions SMS, en baisse de 6,65%.

# Signature d'un protocole d'accord sur l'emploi et la protection sociale entre le Maroc et la Tunisie

Un protocole d'accord dans le domaine de l'emploi et de la protection sociale a été signé, récemment à Tunis, entre les ministères marocain de l'Emploi et de l'Insertion professionnelle et tunisien des Affaires sociales.

En vertu de ce mémorandum, les deux parties se sont mises d'accord sur l'échange des compétences professionnelles, des expériences, des programmes et des études dans les domaines de la législation et la réglementation du travail, de la santé et de la sécurité professionnelle.

Le document porte aussi sur le renforcement de la coopération dans les domaines de la lutte contre le travail des enfants, de la protection des droits des femmes au travail, de la représentativité

syndicale, de la protection sociale des travailleurs et des nouveaux modes de travail, ainsi que du soutien au dialogue social à l'ère des crises et des pandémies.

Le mémorandum prévoit également la création d'un comité technique composé de 3 représentants de chaque ministère afin d'élaborer un programme annuel de suivi et d'évaluation des mesures mises en œuvre, en plus de l'échange de visites entre les deux parties.

Dans une déclaration à la MAP, le directeur de la coopération internationale et du partenariat au ministère de l'Emploi et de l'Insertion sociale, Abdelkarim Sbai, a indiqué que le protocole d'accord concerne tous les domaines liés aux dispositions réglementant l'emploi et la protection sociale, tels que le dialogue social, notamment dans des circonstances particulières imposées par la pandémie, les négociations collectives, la protection sociale et le travail des enfants.

Il a précisé que le mémorandum, qui concerne également la santé et la sécurité au travail, ainsi que les nouveaux modes dans le domaine de l'emploi, ouvre la voie à l'élaboration d'un programme exécutif concernant l'échange de visites, de documents et d'expériences entre les deux pays, dans tous les secteurs liés aux questions de l'emploi et de la protection sociale.



Il a rappelé que les deux pays sont liés par des accords dans ces domaines, dont celui signé au début des années 60 et un autre conclu en 2015 et qui entrera en vigueur prochainement.

Le responsable a souligné la qualité de la coopération ancrée dans l'histoire entre le Maroc et la Tunisie dans le domaine de la législation concernant le monde du travail et la protection sociale en général, notant qu'il sera également question de discuter avec les responsables tunisiens des conditions de la main-d'œuvre marocaine en Tunisie, notamment des difficultés concernant les documents nécessaires pour l'obtention du permis de travail.

Dans ce contexte, M. Sbai a rappelé que le Maroc et la Tunisie avaient signé un accord qui permet aux travailleurs des deux pays de bénéficier des mêmes droits et facilités.

Pour sa part, le ministre tunisien des Affaires sociales, Mohamed Trabelsi, a indiqué que le protocole d'accord signé vient renforcer l'arsenal juridique régissant la coopération entre les deux pays dans le domaine de l'emploi et de la protection sociale.

Ce protocole vient s'ajouter aux accords signés entre Rabat et Tunis et qui concernent les affaires sociales (1987), la situation de la communauté résidant à l'étranger (2009) et la sécurité sociale (2015).

Dans une déclaration similaire, M. Trabelsi a indiqué que les deux ministères ont œuvré à identifier de nombreux axes de coopération, dans le domaine du dialogue social, de la sécurité sociale, la main-d'œuvre marocaine et tunisienne, des relations professionnelles et des législations liées à l'emploi.

Il a également souligné l'importance des réunions bilatérales, qui représentent une occasion d'échanger les vues sur des questions d'intérêt commun, d'approfondir le dialogue et de coordonner les positions au sein des conférences internationales et régionales telles que la Conférence internationale du travail et la Conférence arabe du travail.



Tous les domaines liés aux dispositions réglementant l'emploi et la protection sociale sont concernés

## 39 unités touristiques en cours de réalisation ou d'étude à Fès



Trente-neuf projets d'établissements d'hébergement touristique, d'un investissement global de plus de 1,5 milliard de DH (MMDH), sont en cours de réalisation ou d'étude au niveau de la préfecture de Fès. Parmi ces projets, 13 unités d'une capacité de 1.316 lits d'une valeur totale de plus de 894,6 MDH sont en cours de réalisation à Fès, laquelle concentre plus de 30% du nombre des projets à caractère touristique au niveau de la région et 31% de la capacité litière prévisionnelle, selon un rapport de la délégation régionale du tourisme.

La délégation fait état de six hôtels classés d'une capacité de 914 lits, cinq maisons d'hôte (78 lits) et deux résidences touristiques (324

lits), rapporte la MAP.

Quant aux projets en cours d'étude, ils portent sur 26 structures d'un investissement de plus de 641 MDH. Ces projets concernent 8 hôtels (1.592 lits) et 18 maisons d'hôte (296 lits).

Au cours de l'année 2020, il a été procédé à la création et à la mise en service de neuf établissements d'hébergement touristique dans le cadre du renforcement de la capacité litière de la capitale spirituelle du Royaume. D'un coût global de 118,9 MDH, ces nouvelles unités touristiques viennent renforcer la capacité d'accueil de Fès avec 184 lits supplémentaires.

Chef-lieu de la région, la ville de Fès joue le rôle de "locomotive" du tourisme régional en comptant

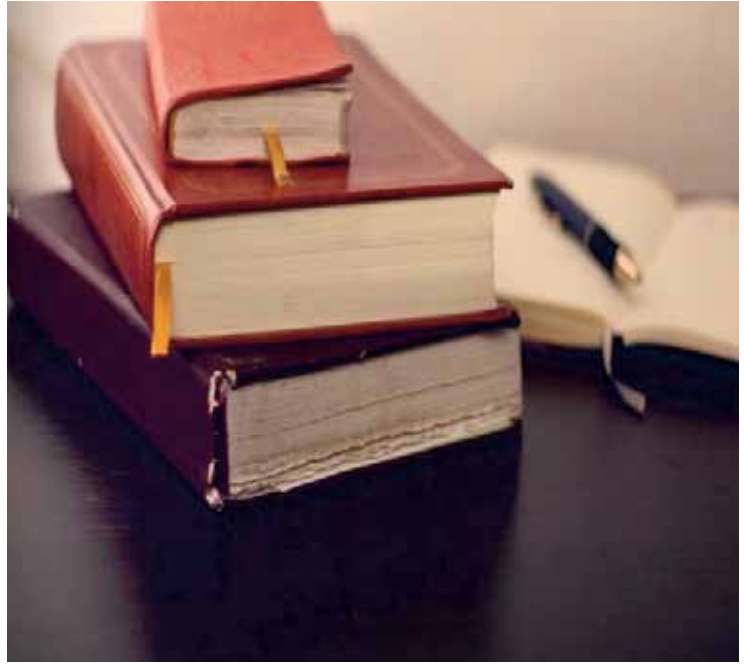
sur la diversité de son potentiel patrimonial, humain et naturel. Elle dispose de 120 établissements d'hébergement touristique, dont 41 hôtels classés. Ces unités touristiques cumulent plus de 8.500 lits, dont 73% au niveau des hôtels.

Quant aux restaurants classés, la préfecture de Fès compte 35 unités, outre 54 agences de voyages, 122 sociétés de transport touristique et 483 guides.

La région Fès-Meknès dispose, elle, de plus de 380 établissements d'hébergement touristique classés, toutes catégories confondues. La capacité d'accueil de ces unités, qui se répartissent sur les neuf préfectures et provinces que compte la région, s'établit à plus de 19.000 lits.

# Art & culture

## La Ligue des écrivains femmes du Maroc lance le "Prix de l'écrivaine maghrébine"



La Ligue des écrivains femmes du Maroc a annoncé le lancement d'un prix annuel de la créativité dans le domaine de la poésie, de la nouvelle, du roman et du théâtre baptisé "Prix de l'écrivaine maghrébine".

La Ligue a expliqué dans un communiqué que la création de ce prix, dont elle entend par la suite en faire un prix arabe, s'inscrit dans le cadre de la promotion d'une culture de créativité, de qualité et d'excellence, en hissant le niveau de conscience esthétique et cognitive et en encourageant l'émancipation et la cohésion.

Selon la même source, ce prix vise à enrichir la scène culturelle maghrébine et à renforcer le partenariat culturel entre les écrivaines maghrébines en encourageant ces dernières à être

créatives et à s'inscrire dans un esprit de compétition.

Chaque édition portera le nom d'une femme maghrébine qui se serait distinguée dans le domaine de la culture et de la créativité, précise le communiqué, notant que la première édition portera le nom de la regrettée écrivaine marocaine Touria Lihi.

A cet égard, la Ligue des écrivains femmes du Maroc a annoncé le lancement de la réception des demandes de candidature pour cette première édition, du 1er juillet au 30 octobre 2021, l'annonce des vainqueurs du prix étant prévue lors du Salon international de l'édition et du livre de Casablanca. Les vainqueurs seront célébrés à travers la publication de leurs œuvres à l'occasion de la Journée nationale de l'écrivaine maro-

caine, le 9 mars. Les œuvres éligibles sont celles écrites soit en arabe classique, en amazigh, en dialecte hassani ou en langues étrangères, n'ayant pas fait l'objet d'une publication auparavant, que ce soit en version imprimée ou numérique, et avec un nombre de pages ne dépassant pas les 100 pages au niveau de la poésie et des nouvelles, et 200 pages pour les romans et le théâtre, souligne le communiqué, faisant observer que la candidate ne peut participer à plus d'une catégorie du prix. Les textes doivent être envoyés sous format papier en un exemplaire à l'adresse temporaire de la Ligue au Club de la presse au Maroc, avenue Mohamed El Yazidi, quartier Hassan à Rabat, ainsi que sous format électronique à l'e-mail arabita2012@gmail.com, le tout joint

d'une biographie de l'auteur.

La supervision et la direction du prix sont assurées par une instance issue du Conseil des sages de la Ligue, tandis que le Bureau exécutif et une commission du Conseil d'administration se chargeront de la classification des œuvres nommées. Les jurys sont formés de personnalités des cinq pays du Maghreb dans le respect des principes de transparence et d'objectivité, en vue de choisir une œuvre lauréate dans chacune des catégories du prix, selon des critères esthétiques et critiques précis. Un prix sera décerné aux écrivaines remportant les premières places, ainsi qu'une récompense pour celles arrivant en deuxième et troisième places, avec la publication de leurs œuvres.

Mehdi Ouassat

## Le Fado à l'honneur à Essaouira



Le Fado, une expression musicale qui traduit les sentiments et le mode de vie des Portugais, mais aussi un art qui représente le symbole de la culture de tout un pays, a été à l'honneur, mardi soir à Essaouira, à l'occasion d'un concert exceptionnel animé, à l'espace emblématique de Dar Souiri, par l'artiste portugaise Sara

Correia.

Ainsi, les amoureux et les mélomanes de ce genre musical, symbole de la culture portugaise, mais qui reste inséparable de la tradition de la capitale Lisbonne, ont été gratifiés d'une soirée mémorable, organisée à l'initiative de l'Association Essaouira-Mogador dans le cadre de l'édition 2021 du Festival

"Sete Sóis Sete Luas". C'était l'occasion aussi pour célébrer les plus belles pages du riche répertoire du "Fado", avec à la clé de purs moments de plaisir partagés dans un espace aussi symbolique que celui de Dar Souiri. Une heure et demie durant, Sara Correia a interprété avec brio grâce à sa voix suave et langoureuse les grands classiques du répertoire de ce genre musical mélancolique et poignant. Avec sa voix aussi puissante qu'enveloppante, cette "fadista", accompagnée de deux guitaristes a été, le temps de cette soirée mémorable, la porte-parole des nobles sentiments humains en chantant l'amour, la jalousie, la nostalgie du passé, le chagrin ou encore l'exil.

Pour la secrétaire générale de l'Association Essaouira-Mogador, Mme Kaoutar Chakir Benamara, ce concert revêt un caractère "spécial en ce sens que c'est la première fois depuis 17 mois que nous retrouvons le public". Outre la célébration du Fado, "ce concert était pour nous le spectacle des retrouvailles", a-t-elle dit dans une déclaration à la MAP, expliquant

qu'après une absence due à la pandémie de Covid-19 le "Sete Sois Sete Luas Essaouira" retrouve son public passionné. "Cette soirée nous a permis de réfléchir à ce que nous avons traversé et ce dont nous avons été privés pendant la pandémie : la musique, la beauté, mais surtout le contact humain et la magie du live", a-t-elle enchaîné.

Il s'agit, en effet, d'un voyage sans passeport vaccinal, ni test PCR, ni autorisation exceptionnelle" dans le monde de la musique, a-t-elle soutenu.

A noter que ce concert s'inscrit dans le cadre de l'édition 2021 du Festival "Sete Sóis Sete Luas" (musique populaire et art contemporain), mis en œuvre par un réseau culturel de 34 villes de 13 pays de la Méditerranée et du monde lusophone notamment, Brésil, Cap-Vert, Croatie, Espagne, France, Grèce, Italie, Maroc, Portugal, Roumanie, Slovaquie et Tunisie. La ville d'Essaouira représente le Royaume au sein de ce réseau depuis 2017.

Le fado se veut non pas un art de divertissement et de distraction,

mais de réflexion et de contemplation sur la signification profonde des paroles, et par conséquent, sur les traditions et le mode de vie du pays, en particulier Lisbonne "Lisboa", en portugais, présente dans la quasi-totalité des chansons, par amour et affection à cette ville qui a donné naissance à ce genre musical, devenu ensuite de renommée universelle. Ce chant portugais mélodieux et mélancolique, qui a vu le jour à Lisbonne, s'exprime aux sons de la guitare lusitanienne.

Déclaré patrimoine culturel immatériel de l'humanité par l'UNESCO en novembre 2011 pour la perpétuation de cet art, le fado représente la face la plus pure de l'âme de Lisbonne. Plus que des chansons, il est une expression musicale portugaise qui traduit les sentiments et le mode de vie d'une ville, accompagnée par les accords mélancoliques de la guitare portugaise traditionnelle. Grâce à son langage simple et sentimental, le fado surmonte toutes les barrières, devient universel et est apprécié par des millions de personnes à travers le monde.

# Loubna Serraj remporte le prix Orange du livre en Afrique

La Marocaine Loubna Serraj a remporté mardi le prix Orange du livre en Afrique pour son roman "Pourvu qu'il soit de bonne humeur", qui évoque la violence conjugale.

Ce premier roman d'une éditrice et chroniqueuse est paru au Maroc en mars 2020 (éditions La Croisée), et en France un an plus tard (éditions Au diable Vauvert). "L'auteure s'empare avec assurance et sensibilité d'un sujet hélas encore d'actualité: la violence conjugale. Sujet traité, ici, loin de tout manichéisme", a indiqué le jury dans un communiqué.

"Cet ouvrage nous invite au voyage dans le passé à travers deux personnages, deux époques et deux couples, pour mieux nous faire cerner le présent. Loubna Serraj interpelle sa société et, partant, tous les pays où les femmes souffrent encore dans leur chair", a encore souligné le jury.

Organisé par la Fondation Orange en partenariat avec l'Institut français, le prix Orange du livre en Afrique récompense depuis 2019 un roman écrit en langue française par un écrivain africain et publié par un éditeur basé sur le continent africain.

Pour cette troisième édition, 74 romans de 44 maisons issues de 16 pays étaient en lice. Une première sélection des titres a été réalisée par des comités de lecture dans cinq pays (Cameroun, Côte d'Ivoire, Guinée, Mali et Tunisie).

Puis la lauréate a été élue par un jury présidé par l'écrivaine et poétesse ivoirienne Véronique Tadjo, lauréate du Grand prix littéraire d'Afrique noire en 2005, et qui comptait parmi ses membres l'écrivain marocain Youssouf Amine Elalamy, lauréat de la 2e édition du prix Orange du livre Afrique.



Bouillon *de culture*

Département de la culture - SNRT



Une convention de partenariat a été signée, mardi à Rabat, entre le ministère de la Culture, de la Jeunesse et des Sports -département de la culture- et la Société nationale de radio-diffusion et de télévision (SNRT), dans le but de renforcer la couverture médiatique des activités artistiques et théâtrales. Cette convention vise à assurer la couverture médiatique des manifestations artistiques et culturelles majeures, notamment les festivals et les activités artistiques dédiés au théâtre, afin de les faire connaître auprès du public. A cette occasion, le secrétaire général du ministère, Abdelilah Afifi, a souligné, dans une déclaration à la presse, que cette convention permettra de garantir la transmission télévisée d'un certain nombre de pièces de théâtre, notamment celles présentées dans le cadre du Festival national du théâtre.

La convention permettra également à la SNRT de réaliser des émissions spéciales et des reportages sur le théâtre dans le Royaume et sur tous les programmes culturels soutenus par le ministère, selon M. Afifi.

# Le film français "Amateurs", grand gagnant du Festival Rabat-Comedy

Le film français "Amateurs", du réalisateur Ceres Machado, a remporté le prix de la Meilleure comédie de la 2ème édition du Festival Rabat-Comedy, a annoncé le Centre marocain pour des initiatives de développement (CMID).

Le prix spécial du jury a été attribué au film tunisien "Les pastèques ou cheikh", de Kaouther Ben Hania, alors que le prix du public a été décerné au film autrichien "Another day in Manhattan", de Sandeep Kumar, ont fait savoir les organisateurs de cette édition, tenue en format digital. Concernant les mentions honorables, le festival a décoré le film français "A world free of crisis" de Ted Hardy-Carnac et le film néerlandais "Home" de Guust Mulder.

Par ailleurs, le jury de la compétition du long métrage a récompensé quatre films. Il s'agit du film français "Docteur ?" de Tristan Séguéla

(meilleure comédie), du film espagnol "La Quema", de Fernando Colomo (Prix spécial du jury) et des films américain et indien, respectivement, "Tango shalom" de Gabriel Balogna et "Halal love story" de Zakaria Mohammed, qui se sont partagés le prix du public, poursuit le communiqué.

Le film espagnol "La Quema" a également remporté le prix de la Meilleure actrice, décerné à Maggie Civantos, a noté le CMID. Le comité du festival, dédié au cinéma de comédie, a visionné 274 œuvres cinématographiques issues de 56 pays, avant de sélectionner pour la compétition officielle 24 courts métrages représentant 15 pays et sept long métrages issus de six autres. Plusieurs événements se sont tenus en marge du programme cinématographique du Festival, notamment des rencontres avec des réalisateurs et un atelier d'écriture de comédie.





## Le G20 veut reconvertir le monde post-Covid au multilatéralisme



en demandant au G20 de "montrer l'exemple en pratiquant un véritable multilatéralisme et en protégeant le système international avec l'ONU au centre". "Le multilatéralisme n'est pas seulement un slogan et ne doit pas devenir un emballage pour lancer des actions unilatérales", a-t-il lancé. "Jusqu'ici, la Chine a fourni plus de 450 millions de doses de vaccins à une centaine de pays. La Chine appelle les pays qui le peuvent à éviter les restrictions aux exportations (de vaccins), afin de contribuer à éliminer l'inégalité d'accès aux vaccins", a-t-il rappelé.

La réunion de Matera visait à préparer le G20 des chefs d'Etat et de gouvernement prévu en octobre à Rome, où M. Biden devrait rencontrer pour la première fois son homologue Xi Jinping.

Alors que la majorité des vaccins ont eu pour destinataires les pays riches et la Chine, le chef de la diplomatie de la République démocratique du Congo Christophe Lutundula, invité à Matera, a demandé des "actions urgentes" pour "renverser la tendance actuelle" en Afrique, notamment en développant "la capacité de production locale de vaccins" et en augmentant "la capacité de tests dans les pays ne disposant pas des produits ou des laboratoires requis".

C'est seulement de cette manière qu'on pourra "aider les pays africains à faire face au choc de la (pandémie de) Covid et à relancer leurs économies pour le bien de la communauté internationale", a-t-il conclu. En début de soirée, Luigi Di Maio a également annoncé l'adoption par le G20 d'une "déclaration de Matera sur la sécurité alimentaire". "Il s'agit d'un document concret, d'une invitation à agir pour toute la communauté internationale", a-t-il expliqué, rappelant que 850 millions de personnes souffrent de la famine à travers le monde.

Fragilisé sous Trump, le multilatéralisme a été mis en avant mardi par le G20, et notamment Washington, comme le meilleur moyen de gérer des crises internationales comme la pandémie de Covid-19, Pékin demandant toutefois à ce que cela ne reste pas qu'un slogan. "La coopération multilatérale sera cruciale pour notre capacité collective à mettre fin à cette crise sanitaire mondiale", a ainsi estimé le secrétaire d'Etat américain Antony Blinken lors d'une réunion des ministres des Affaires étrangères du G20 à Matera, une petite ville touristique du

Sud de l'Italie.

Le ministre italien Luigi Di Maio, dont le pays préside le G20, s'est lui aussi exprimé en faveur d'"un multilatéralisme efficace sous l'égide de l'ONU", rappelant que "l'Italie a été parmi les premiers pays à demander une alliance internationale pour la réponse sanitaire à la pandémie".

Depuis le début, la gestion de la pandémie a toutefois été marquée par la cacophonie, la plupart des pays choisissant de faire cavalier seul en dépit des tentatives de coordination de l'ONU et de l'Organisation mondiale de la santé, qui n'a pas été épargnée

non plus par les polémiques. "Nous devons obtenir des résultats, pour nos pays, nos peuples et le monde entier", a lancé M. Blinken, qui achevait une tournée d'une semaine en Europe, tout en appelant à "renforcer la sécurité sanitaire mondiale afin que nous puissions mieux détecter, prévenir et répondre aux futures crises sanitaires".

Le secrétaire d'Etat a mis l'accent sur le don américain de deux milliards de dollars à COVAX, l'initiative de l'ONU pour financer les vaccinations dans les pays pauvres, et la promesse du président Joe Biden de fabriquer et donner 500 millions de doses Pfizer.

M. Biden a également assoupli les restrictions sur les exportations et les brevets, contrastant avec la doctrine de "L'Amérique d'abord" chère à son prédécesseur.

Ce changement d'attitude vise aussi à montrer le leadership des Etats-Unis face à la montée en puissance de la Chine, considérée par Washington comme son principal défi au niveau mondial.

Dans un vidéo-message au G20, le ministre chinois des Affaires étrangères Wang Yi, non présent à Matera, n'a pas cité nommément les Etats-Unis mais les a clairement égratignés

## L'OMS soutient les 5 pays qui n'ont pas commencé à vacciner

L'OMS a déclaré qu'elle apportait son soutien aux cinq derniers pays qui n'ont pas encore lancé leur campagne de vaccination contre la Covid-19, alors que la planète a passé mardi le cap des trois milliards de doses de vaccin administrées.

La vaccination n'a pas encore commencé au Burundi, en Erythrée, en Haïti, en Corée du Nord et en Tanzanie - les seuls pays parmi les 194 Etats membres de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) à ne pas avoir entamé de campagne. "L'OMS

continue de soutenir ces pays dans leur prise de décision concernant le début des vaccinations", a déclaré une porte-parole à l'AFP.

Le directeur général de l'OMS, Tedros Adhanom Ghebreyesus, avait émis le souhait que chaque pays commence à vacciner ses personnels de santé et les personnes les plus vulnérables dans les cent premiers jours de 2021, une date qui a été dépassée en avril.

Cependant, les pays riches se réservant les lots sortant des chaînes de production, certains

pays attendent de pouvoir administrer leurs premières doses. "Nous sommes confrontés à une pandémie à deux vitesses, alimentée par l'inégalité", a déclaré M. Tedros mardi.

Le dispositif Covax, qui vise à garantir l'accès des pays les plus pauvres aux vaccins, a jusqu'à présent fourni 89 millions de doses à 133 territoires participants. Mais l'approvisionnement de ce dispositif s'est pratiquement tari ce mois-ci, selon l'OMS, qui co-dirige le programme. "Le monde est en train d'échouer", a averti M. Tedros.



# Un parti d'opposition dénonce une fermeture complète de la scène politique algérienne

Le Parti des travailleurs (PT), l'une des principales formations de l'opposition en Algérie, a dénoncé une "fermeture complète de la scène politique et médiatique" dans ce pays maghrébin. "Nous sommes confrontés à une fermeture complète de la scène politique et médiatique dans un contexte de violations croissantes des droits politiques consacrés par la Constitution", a expliqué le bureau politique du Parti des travailleurs (PT) dans un communiqué. Il a ajouté que cette situation "augmente la tension politique, ouvre la porte aux aventuriers et expose notre pays aux ingérences extérieures, comme en témoignent les rapports successifs émis par les instances et organisations internationales".

Le PT a exprimé sa "profonde préoccupation" et dénoncé "les arrestations quotidiennes de militants, militants politiques, personnalités des médias en raison de leurs opinions ou de l'exercice de leurs droits politiques, et parfois en raison de leur participation antérieure aux marches hebdomadaires".

Dans ce sens, le parti regrette une "déviations dangereuse, où les droits démocratiques les plus fondamentaux ont été violés, et les activités ou opi-

nions politiques sont criminalisées par le pouvoir judiciaire, qui porte de graves accusations qui n'ont rien de criminels", comme ce qui s'est passé avec des dizaines de détenus et de juristes qui "n'ont commis ni meurtre, ni corruption, ni terrorisme, ni espionnage, ni même délits".

Le parti a appelé à "mettre fin à cette voie dangereuse" afin d'"épargner, ajoute-t-il, à l'Algérie "toute dérive due aux arrestations et décisions arbitraires". Par ailleurs, sur le plan social, le bureau politique du PT considère que "l'aggravation de la crise de l'eau sans précédent depuis des décennies est une bombe à retardement, car elle accroît la détresse de la majorité qui souffre de toutes les formes de privation, conséquence du chômage, de la baisse du pouvoir d'achat, et de façon générale la dépression qui affecte l'économie nationale".

Dernièrement, Amnesty International a dénoncé l'escalade de répression en Algérie après la vague d'arrestations récente qui a ciblé un nombre de militants et d'activistes. "Les autorités algériennes se sont livrées à une répression qui s'est traduite par l'arrestation de dizaines de personnes ayant pacifiquement exercé leurs droits à la liberté d'expression et



de réunion dans les mois qui ont précédé les élections législatives" du 12 juin, a dénoncé Amnesty International.

D'après Amna Guellali, directrice régionale adjointe pour l'Afrique du Nord et le Moyen-Orient à Amnesty International, les autorités algériennes ont utilisé tous les moyens à leur disposition pour écraser la dissidence et réduire au silence les protestataires du mouvement du Hirak, arrêtant et

poursuivant en justice des dizaines de militants sur la base d'accusations forgées de toutes pièces, uniquement parce que ces personnes ont participé à des manifestations ou exprimé des opinions politiques dissidentes".

Tout en rappelant que 273 militants croupissent dans les geôles du pouvoir algérien, Amnesty a appelé à la libération de "toutes les personnes arrêtées et poursuivies en justice de façon inique parce qu'elles ont exercé

leurs droits", ainsi qu'à l'abandon des "charges retenues contre elles". "Les mesures prises par les autorités algériennes pour qualifier de terroristes des militantes pacifiques, et leur empressement à inclure une nouvelle définition très large du terrorisme dans leur législation, indiquent qu'elles sont déterminées à intimider les opposantes pacifiques pour les réduire au silence, et à décimer l'opposition politique", a déclaré Mme Guellali.

## Des dizaines de morts au Canada pendant un record absolu de chaleur



Des dizaines de personnes sont mortes subitement ces derniers jours dans la région de Vancouver, dans l'ouest du Canada, une surmortalité attribuée par les autorités aux températures caniculaires record ayant atteint les 49,5°C.

La Gendarmerie royale du Canada (GRC, police fédérale) et la police de Vancouver ont annoncé qu'au moins 134 personnes sont décédées subitement depuis vendredi dans la région de la métropole canadienne de la côte du Pacifique, aux prises avec une canicule historique, à l'instar du

nord-ouest des États-Unis.

Le changement climatique provoque des températures record appelées à devenir plus fréquentes. Sur le plan mondial, la décennie qui s'est achevée en 2019 a été la plus chaude jamais enregistrée et les cinq années les plus chaudes l'ont été au cours des cinq dernières années. "Vancouver n'a jamais connu une telle chaleur et, malheureusement, des dizaines de personnes en sont décédées", a déclaré un porte-parole de la police de Vancouver, Steve Addison, dans un communiqué.

De leur côté, les services du mé-

decin-légiste de la province ont indiqué avoir "enregistré une augmentation importante du nombre de morts signalées" depuis la fin de la semaine dernière "où la chaleur extrême a joué un rôle".

Ces services ont reçu 233 signalements de décès dans la province entre vendredi et lundi, contre environ 130 en moyenne pour la même période en temps normal, ont-ils indiqué dans un communiqué. "Nous pensons que la chaleur a contribué à la majorité des décès", a aussi précisé la police fédérale, ajoutant que la majeure partie des victimes sont des per-

sonnes âgées. "Nous vivons la semaine la plus chaude que les Britannico-Colombiens aient jamais connue", a résumé lors d'une conférence de presse le Premier ministre de Colombie-Britannique, John Horgan.

Le mercure a encore facilement franchi la barre des 30 degrés mardi à Vancouver, bien au-dessus de la normale de 21 degrés en cette saison, pendant qu'à l'intérieur des terres, la température était insupportable.

Pour un troisième jour consécutif, le village de Lytton, à quelque 250 km au nord-est de Vancouver, a établi un nouveau record de chaleur absolu pour le Canada, avec 49,5 degrés, selon le service météorologique canadien.

Le mercure a également atteint les 42 degrés dans la station de ski de Whistler, au nord de Vancouver, selon ce service. Des habitants de Vancouver ont rapporté n'avoir jamais connu de telles températures. "Ce n'est jamais aussi violent. Je n'ai jamais rien vu de tel", a déclaré une femme en donnant son seul prénom, Rosa. "J'espère que ça ne recommencera jamais. C'est trop".

D'autres regrettaient que certains habitants soient plus exposés que les autres. "Je compatissais avec les plus âgés et ceux qui vivent dans l'est de Vancouver et n'ont pas d'endroit frais pour vivre ou dormir", confiait ainsi Graham Griedger.

"La durée de cette canicule est in-

quiétante car il y a peu de répit la nuit (...). Cette vague de chaleur record fera augmenter le risque de maladies liées à la chaleur", a averti le ministre canadien de l'Environnement sur son site météo.

Outre la Colombie-Britannique, des avertissements de canicule ont aussi été lancés pour les provinces plus à l'est de l'Alberta, la Saskatchewan et le Manitoba, ainsi que pour une partie des territoires du Yukon et du Nord-Ouest, au nord du Canada.

Dans la région, les climatiseurs et ventilateurs sont en rupture de stock. Des villes ont ouvert des centres de rafraîchissement. Des campagnes de vaccination contre la Covid-19 ont été annulées, et des écoles fermées.

La canicule frappe également les villes américaines au sud de Vancouver, comme Portland (Oregon) et Seattle (État de Washington), également connues pour leur climat tempéré et humide, et où la température a atteint des records inégalés depuis le début des archives, en 1940. Il a fait 46,1 degrés Celsius à l'aéroport de Portland lundi après-midi et 41,6 degrés à celui de Seattle, selon les relevés du service météorologique américain (NWS).

Cette vague de chaleur, à l'origine de plusieurs incendies de forêts de part et d'autre de la frontière canado-américaine, s'explique par un phénomène appelé "dôme de chaleur": de hautes pressions emprisonnent l'air chaud dans la région.



Ministère de l'Éducation Nationale et de la formation professionnelle De l'enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique  
Académie Régionale d'Éducation et de Formation Casablanca-Settat  
Direction provinciale de Sidi Bennour

**Avis Rectificatif De La Consultation Architecturale**

N° : CA/01/SB/2021

La Direction Provinciale du Ministère de l'Éducation Nationale et de la Formation professionnelle d'enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique Sidi Bennour, Porte à la connaissance des concurrents intéressés par La Consultation Architecturale N° : CA/01/SB/2021 déjà publié dans le journal libération n° 9345 paru le 17 Juin 2021 a connu les modifications suivantes :

- L'ouverture Des Plis concernant La Consultation Architecturale N° : CA/01/SB/2021 aura Lieu Le 26 Juillet 2021 à 11h00.  
Au lieu De Le 13/07/2021 à 11H00.
- Une visite des lieux aura lieu le 28/06/2021 à 11H00. Au Lieu Une visite des lieux aura lieu le 14/07/2021 à 11H00.

Le reste de l'avis ne contient aucune modification

N°6000/PA



Royaume du Maroc  
Ministère de l'Éducation Nationale, de la Formation Professionnelle  
de l'Enseignement Supérieur & de la Recherche Scientifique

Académie régionale de l'Éducation et de la formation  
Région Rabat sale kéntira  
Direction provinciale de Sidi Slimane  
\*\*\*\*\*

**AVIS D'APPEL D'OFFRE OUVERT N° :18/INV/DPSS/2021**  
SEANCE - PUBLIQUE

Le Mardi 27/07/2021 à partir de dix heures 00 min du matin (10h00min), il sera procédé dans la salle des réunions au siège de la direction provinciale de l'éducation nationale sise à : Avenue Hassan II à Sidi Slimane, à l'ouverture des plis sur offres de prix en lot unique concernant : TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE L'ECOLEAL WAHDA A LA COMMUNE URBAINE DE SIDI YAHYA DU GHARB A LA PROVINCE DE SIDI SLIMANE

N°	Objet	Estimation du coût des prestations	Caution Provisoire
18/INV/DPSS/2021	TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE L'ECOLEAL WAHDA A LA COMMUNE URBAINE DE SIDI YAHYA DU GHARB A LA PROVINCE DE SIDI SLIMANE	8 705 061.60 Dirhams TTC (huit millionssept cent cinq mille soixante et un dirhams soixante centimes TTC)	200 000.00 dhs (deux cent mille dirhams)

Les dossiers d'appels d'offres peuvent être retirés du siège de la Direction Provinciale de l'Éducation Nationale de Sidi Slimane auprès du service des affaires administratives, financières, des constructions, d'équipement et du patrimoine (Bureau des Marchés). Ils peuvent également être téléchargés à partir du portail des marchés de l'Etat [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du Décret N° 2.12.349 du 20 Mars 2013 relatif aux marchés publics.

**Les concurrents peuvent:**

- Soit envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception à la Direction Provinciale de l'Éducation Nationale de Sidi Slimane service des affaires administratives et financières, des constructions, d'équipement et du patrimoine ;
- Soit déposer contre récépissé leurs plis à la Direction Provinciale de l'Éducation Nationale de Sidi Slimane service des affaires administratives et financières, des constructions, d'équipement et du patrimoine ;
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit envoyer par courrier électronique au maître d'ouvrage à travers le portail des marchés de l'Etat [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

Pour les entreprises installées au Maroc, une copie conforme du certificat de qualification de classification délivré par le Ministère de l'Équipement et des Transports. Les concurrents doivent fournir le certificat de qualification et de classification suivant :

Secteur (Nouveau système)	Qualifications demandées (Nouveau système)	Classe demandée (Nouveau système)
A : Construction.	Qualification : A2	classe 3

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 du Règlement de la consultation.

N°6001/PA

Royaume du Maroc  
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR  
REGION DE L'ORIENTAL  
AGENCE REGIONALE D'EXECUTION DES PROJETS DE L'ORIENTAL



**AVIS D'APPELS D'OFFRES OUVERT SUR OFFRE DES PRIX**

Il sera procédé, au siège de l'AREP de l'Oriental sis à l'Avenue le Prince Héritier My El Hassan Immeuble 76- Oujda, à l'ouverture des plis relatifs aux appels d'offres sur offres de prix désignés ci-après :

Appel d'offre N°	Objet	Caution provisoire (DH TTC)	Estimation de l'Administration (EN DH TTC)	Date et l'heure de l'ouverture des plis	pièces justificatives à fournir
06/2021/AREPO	Travaux de construction de la route non classée reliant la ROCAD MED (N16) - DOUAR AHAROUL COMMUNE BERKANINE - PROVINCE NADOR.	60 000.00	3 640 694.40	28/07/2021 A 9h00min	l'article 5 du règlement de consultation
07/2021/AREPO	Travaux de construction des Routes non classées relevant de la commune Mezguitem, Province de Guercif : - Route non classée Reliant Douar Touchanen à Douar Douz - Route non classée reliant Douar Bourhraraten et Douar Bab Lhayda à la RR508.	350 000.00	22 789 416.00	28/07/2021 A 10h00min	l'article 5 du règlement de consultation
08/2021/AREPO	Travaux de construction de la route non classée reliant Oued al Hay à Matrouh relevant de la commune Guefâit- PROVINCE JERADA.	130 000.00	7 958 534.40	28/07/2021 A 11h00min	l'article 5 du règlement de consultation
09/2021/AREPO	Travaux de construction des routes non classées relevant de la province de Driouch - Travaux de construction de la route NC reliant la RN16 à douar laboutan relevant de la Commune Oulad Amghar. - Travaux de construction de la route NC reliant pont Tighza à douar Ajdir relevant de la Commune Oulad Amghar.	250 000.00	15 890 724.00	28/07/2021 A 12h00min	l'article 5 du règlement de consultation
10/2021/AREPO	Travaux de construction de la route non classée reliant la RN2 PK378+800 - Imhouen Akwir Dhar relevant de la commune de AZLAF-Province de DRIOUCHE.	270 000.00	17 553 782.40	29/07/2021 A 09h00min	l'article 5 du règlement de consultation
11/2021/AREPO	Travaux de construction des routes non classées relevant de la commune M'Hajer et Bni Merghmin Province de DRIOUCHE.	250 000.00	14 990 364.00	29/07/2021 A 10h00min	l'article 5 du règlement de consultation
04/2021/AREPO	Travaux de construction de la route non classée reliant DOUAR OULED CHIKH-DOUAR OULED ELHAJ MOUSSA (RN6) Relevant de la commune ISLY - PREFECTURE OUJDA ANGAD.	100 000.00	5 999 076.72	29/07/2021 A 11h00min	l'article 5 du règlement de consultation
05/2021/AREPO	Travaux de construction de la route NC reliant Bni Onkil à la RN17 relevant de la Commune SIDI MOUSSA LAMHAYA- PREFECTURE OUJDA ANGAD.	150 000.00	9 273 609.60	29/07/2021 A 12h00min	l'article 5 du règlement de consultation

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au service des marchés de l'Agence Régionale d'Exécution des Projets de l'Oriental, il peut être également téléchargé à partir du portail des marchés de l'état.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 du 20-03-2013 relatif aux marchés publics.

**Les concurrents peuvent :**

- ✓ Soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau des marchés de l'Agence Régionale d'Exécution des Projets de l'Oriental sis à Avenue le Prince Héritier My El Hassan Immeuble 76- Oujda ;
- ✓ Soit envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;
- ✓ Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis ;
- ✓ Soit les déposer par voie électronique via le portail des marchés publics.

N°6002/PA



ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR  
PROVINCE DE TAROUAND  
COMMUNE TISFANE

**AVIS D'EXAMEN D'APTITUDE PROFESSIONNELLE**

La commune TISFANE organise le 02 AOUT 2021 à 10 heures un examen d'aptitude professionnelle année 2021 pour accès au grade de ADJOINT TECHNIQUE G2 Echelle 7 au profit des fonctionnaires rétribué sur le budget de la dite commune ayant 6 ans d'ancienneté dans le grade de Adjoint TECHNIQUE G3 echelle 6 .

Cet examen sera organisé au siège de cette commune et le nombre des postes ouverts est de un poste.

Le dernier délai de dépôt des demandes de candidatures est le : 29 JUILLET 2021.

N°6003/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR  
WILAYA DE LA REGION DE L'ORIENTAL  
REGION DE L'ORIENTAL  
DIRECTION GENERALE DES SERVICES  
DIRECTION DES AFFAIRES ADMINISTRATIVES ET JURIDIQUES  
DIVISION DU BUDGET, DES FINANCES ET D'EQUIPEMENTS  
SERVICE DES COMMANDES ET DES MARCHES

**AVIS RECTIFICATIF DE L'APPEL D'OFFRES  
OUVERT N° 37/2021/BR**

Le président du conseil de la région de l'oriental informe aux publics que l'avis de l'appel d'offre n° : 37/2021/BR, Publié dans le journal libération n° 9346 du 18/06/2021 et Rissalat Al Ouma n° 11854 du 18/06/2021, est modifié comme suit :

**Dossier Technique comprenant :**

Pour les concurrents installés au Maroc, doivent fournir une Copie certifié conforme à l'original du certificat de qualification et classification :

SECTEUR	QUALIFICATION	CLASSE
C	CI	4

**AU LIEU DE :**

**Dossier Technique comprenant :**

Pour les concurrents installés au Maroc, doivent fournir une Copie certifié conforme à l'original du certificat de qualification et classification :

SECTEUR	QUALIFICATION	CLASSE
J	J3	2

- LE RESTE DE L'APPEL D'OFFRES OUVERT DEMEURE SANS CHANGEMENT.

N°6004/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR  
WILAYA DE LA REGION DE L'ORIENTAL  
REGION DE L'ORIENTAL  
DIRECTION GENERALE DES SERVICES  
DIRECTION DES AFFAIRES ADMINISTRATIVES ET JURIDIQUES  
DIVISION DU BUDGET, DES FINANCES ET D'EQUIPEMENTS  
SERVICE DES COMMANDES ET DES MARCHES

**AVIS RECTIFICATIF DE L'APPEL D'OFFRES  
OUVERT N° 38/2021/BR**

Le président du conseil de la région de l'oriental informe aux publics que l'avis de l'appel d'offre n° : 38/2021/BR, Publié dans le journal libération n° 9346 du 18/06/2021 et Rissalat Al Ouma n° 11854 du 18/06/2021, est modifié comme suit :

**Dossier Technique comprenant :**

Pour les concurrents installés au Maroc, doivent fournir une Copie certifié conforme à l'original du certificat de qualification et classification :

SECTEUR	QUALIFICATION	CLASSE
C	CI	4

**AU LIEU DE :**

**Dossier Technique comprenant :**

Pour les concurrents installés au Maroc, doivent fournir une Copie certifié conforme à l'original du certificat de qualification et classification :

SECTEUR	QUALIFICATION	CLASSE
J	J3	2

- LE RESTE DE L'APPEL D'OFFRES OUVERT DEMEURE SANS CHANGEMENT.

N°6005/PA

ROYAUME DU MAROC  
Ministère de l'Éducation Nationale  
de la Formation Professionnelle  
de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique  
Académie Régionale d'Éducation et de Formation - Région Marrakech Safi  
Direction Provinciale de Marrakech

**AVIS DE LA CONSULTATION ARCHITECTURALE  
N°10/MR/2021  
(Séance publique)**

Le 27/07/2021 à 10 heures, il sera procédé dans la salle des réunions de la direction provinciale de Marrakech relevant de l'AREF M-S, avenue Jnane Harti, guéliz Marrakech, à l'ouverture des plis ayant pour objet: **Études architecturales et suivi des travaux de construction de (06) six salles de classe aux établissements scolaires de l'enseignement qualifiant relevant de la direction provinciale de Marrakech en lot unique.**

Le budget prévisionnel maximum des travaux dhs HT	
En chiffre	En lettre
864 000.00	Huit cent soixante-quatre mille dirhams

Le dossier la consultation architecturale peut être retiré auprès du bureau des appels d'offres relevant du service des constructions et équipements et patrimoines de la direction provinciale de Marrakech, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'état « [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma) ».

-Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 100,101 et 102 du décret N°2-12-349 du 08 Joumada Aloula 1434(20 mars 2013) relatif aux marchés publics.

**Les concurrents peuvent:**

- Soit envoyer leurs dossiers par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau des appels d'offres au service des affaires administratives et financières de la direction provinciale de Marrakech.
- Soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau précité.
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- En application des dispositions du décret précité et celles de l'arrêté n°20-14 du 4 septembre 2014 relatif à la dématérialisation des procédures des marchés publics, les concurrents peuvent soumissionner électroniquement dans le cadre de cet appel d'offres au portail des marchés de l'état « [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma) ».

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 6 du règlement de consultation architecturale.

N°6006/PA

ROYAUME DU MAROC  
Ministère de l'Éducation Nationale  
de la Formation Professionnelle  
de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique

Académie Régionale d'Éducation et de Formation de la Région Marrakech Safi  
Direction Provinciale de Marrakech

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° 18/EXP/2021  
(Séance publique)**

Le 27/07/2021 à 12 heure, il sera procédé à salle de réunion de la direction provinciale de Marrakech relevant de l'AREF M-S, Avenue Jnane Harti, guéliz Marrakech, à l'ouverture des plis relatifs à l'Appel d'Offres Ouvert sur offre de prix ayant pour objet: **L'Approvisionnement en légumes et fruits des internats et cantines des lycées collégiens : ESSAADA, ALLAL BEN ABDELLAH, OTHMAN BEN AFFAN, HOUMAN EL FATOUAKI, IBN KHALDOUN, IMAM CHAFAL, EL MAWARDI ET ESSAADIYINES** relevant de la direction provinciale de Marrakech, En lot unique.

Le dossier d'Appel d'Offres peut être retiré du bureau des appels d'offres relevant du service des affaires administratives et financières de la direction provinciale de Marrakech, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'état «[www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)».

Le cautionnement provisoire pour chaque lot est fixé en DIRHAMS comme suit :

Caution Provisoire (en dhs TTC)	L'estimation des Coûts des Prestations (TTC) Dhs	
	minimale	maximale
32000.00 dhs (trente deux mille dirhams).	920403.55. dh (neuf cent vingt mille quatre cent trois dirhams cinquante cinq centimes.)	1534003.65 dh (un million cinq cent trente quatre mille trois dirhams soixante cinq centimes)

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du Décret n° 2-12-349 du 08 Joumada I 1434 (20 Mars 2013) fixant les conditions et les formes de passation des marchés de l'Etat ainsi que certaines dispositions relatives à leur contrôle et à leur gestion.

**Les concurrents peuvent :**

- Soit envoyer leurs dossiers par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau des appels d'offres au service des affaires administratives et financières de la direction provinciale de Marrakech.
- Soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau précité.
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- En application des dispositions du décret précité et celles de l'arrêté n°20-14 du 4 septembre 2014 relatif à la dématérialisation des procédures des marchés publics, les concurrents peuvent soumissionner électroniquement dans le cadre de cet appel d'offres au portail des marchés de l'état « [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma) ».

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 09 du Règlement de Consultation.

N°6007/PA

Constitution de la société PICASSO FILMS SARL AU Aux termes d'un acte sous seing privé, il a été établi les statuts d'une société à responsabilité limitée à associé unique aux caractéristiques suivantes :  
 Dénomination : PICASSO FILMS SARL AU  
 Objet :  
 - Tous services et activités cinématographiques, vidéo et de télévision ;  
 - Boîte de production audiovisuelle ;  
 - Réalisation, Production, création de films  
 Durée : 99 ans  
 Siège social : 10 BLOC 06 QU RIAD-SAFI  
 Le capital social est fixé à la somme de 100.000,00 dirhams, il est divisé en 10.000 parts de 10,00 Dhs chacune attribués comme suit : M. RDIOUAT ISMAIL : 10.000 Parts  
 La gérance et signature : M. RDIOUAT ISMAIL  
 Année sociale : du 01 janvier au 31 décembre de chaque année.  
 Le N° du registre du commerce : 11775 du 02/06/2021

**N° 6009/PA**

ROYAUME DU MAROC  
 MINISTÈRE  
 DE L'EQUIPEMENT, DU  
 TRANSPORT,  
 DE LA LOGISTIQUE ET  
 DE L'EAU  
 DIRECTION PROVIN-  
 CIALE D'AL HAOUZ  
 AVIS D'APPEL  
 D'OFFRES  
 OUVERT N°51/2021/HZ-  
 (SEANCE PUBLIQUE)  
 Le 27/07/2021 à 10 h 00mn il sera procédé en séance publique dans le bureau de Mr le Directeur Provincial de l'Équipement du Transport de la Logistique et de l'Eau d'Al Haouz à Tahannaout à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix pour :  
 Etude d'élargissement, de renforcement et traitement de l'environnement de la RP 2024 du PK 0+000 au PK 10+000 (Province d'Al Haouz)  
 Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau des marchés de la Direction Provinciale de l'Équipement du Transport de la Logistique et de l'Eau d'Al Haouz à Tahannaout, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat <http://www.marchespublics.gov.ma>  
 Le cautionnement provisoire est fixé à Trois Mille (3 000,00) dirhams.  
 L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Cent soixante-trois mille deux cents dirhams 0 centime TTC (163 200,00DH) TTC.  
 Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n°2-12-349 relatif aux marchés publics.  
 Les concurrents peuvent :  
 • soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.  
 • soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau des marchés de la Direction Provinciale de l'Équipement du Transport de la Logistique et de l'Eau d'Al Haouz à Tahannaout, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat <http://www.marchespublics.gov.ma>  
 Le cautionnement provisoire est fixé à Trois Mille (3 000,00) dirhams.  
 L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Cent soixante-trois mille deux cents dirhams 0 centime TTC (163 200,00DH) TTC.  
 Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n°2-12-349 relatif aux marchés publics.  
 Les concurrents peuvent :  
 • soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.  
 • soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau des marchés de la Direction Provinciale de l'Équipement du Transport de la Logistique et de l'Eau d'Al Haouz à Tahannaout, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat <http://www.marchespublics.gov.ma>

Hauz à Tahannaout.  
 • soit les remettre au président de la Commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.  
 • Soit déposer leurs plis et offre par voie électronique dans le portail de marches publiques.  
 Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultations  
 Production d'une copie certifiée conforme à l'original des certificats d'agrément justifiant le domaine d'activité D4 ; D5 pour les concurrents installés au Maroc.  
 Les concurrents non installés au Maroc doivent fournir le dossier technique dans le règlement de la consultation.

**N° 6010/PA**

ROYAUME DU MAROC  
 MINISTÈRE  
 DE L'EQUIPEMENT, DU  
 TRANSPORT,  
 DE LA LOGISTIQUE ET  
 DE L'EAU  
 DIRECTION PROVIN-  
 CIALE D'AL HAOUZ  
 AVIS D'APPEL  
 D'OFFRES  
 OUVERT N°52/2021/HZ-  
 (SEANCE PUBLIQUE)  
 Le 27/07/2021 à 10 h 00mn il sera procédé en séance publique dans le bureau de Mr le Directeur Provincial de l'Équipement du Transport de la Logistique et de l'Eau d'Al Haouz à Tahannaout à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix pour :  
 Etude de construction du corps de chaussée, traitement de l'environnement et réparation des dégâts de crue de la RP 2036 du PK 22+000 au PK 39+000-Province d'Al Haouz  
 Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau des marchés de la Direction Provinciale de l'Équipement du Transport de la Logistique et de l'Eau d'Al Haouz à Tahannaout, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat <http://www.marchespublics.gov.ma>  
 Le cautionnement provisoire est fixé à Quatre Mille Cinq Cent (4 500,00) dirhams.  
 L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Trois cent quatre mille deux cents dirhams 0 centime TTC (304 200,00DH) TTC.  
 Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n°2-12-349 relatif aux marchés publics.  
 Les concurrents peuvent :  
 • soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.  
 • soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau des marchés de la Direction Provinciale de l'Équipement du Transport de la Logistique et de l'Eau d'Al Haouz à Tahannaout, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat <http://www.marchespublics.gov.ma>  
 Le cautionnement provisoire est fixé à Trois Mille (3 000,00) dirhams.  
 L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Cent soixante-trois mille deux cents dirhams 0 centime TTC (163 200,00DH) TTC.  
 Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n°2-12-349 relatif aux marchés publics.  
 Les concurrents peuvent :  
 • soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.  
 • soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau des marchés de la Direction Provinciale de l'Équipement du Transport de la Logistique et de l'Eau d'Al Haouz à Tahannaout, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat <http://www.marchespublics.gov.ma>

dans le portail de marches publiques.  
 Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultations  
 Production d'une copie certifiée conforme à l'original des certificats d'agrément justifiant le domaine d'activité D4 ; D5 pour les concurrents installés au Maroc.  
 Les concurrents non installés au Maroc doivent fournir le dossier technique dans le règlement de la consultation.

**N° 6011/PA**

ROYAUME DU MAROC  
 MINISTÈRE  
 DE L'INTERIEUR  
 PROVINCE EL KELAA  
 DES SRAGHNA  
 SECRETARIAT GENERAL  
 D.B.M.  
 AVIS D'APPEL  
 D'OFFRES OUVERT  
 Le 27/07/2021 sera procédé dans les bureaux de la Province d'El Kelaâ des Sraghna. (Salle AitAbdelmoulaAbdelouahab) à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix. Pour :  
 • 16/2021/INDH A10 h:00: LOT N° 1 :  
 -Achat et livraison de fournitures et livres scolaires dans le cadre de l'initiative royale un million de cartables pour le compte des lycées collégiaux du monde rural KelaâBni Amer etKelaâAhlgHaba relevant de la province el Kelaâ des Sraghna.  
 - Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 20 000.00 Dhs (VingtMille Dhs).  
 - l'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme De : 885 813.81Dhs (Huit Cent Quatre-vingt-Cinq Mille Huit Cent Treize Dhs et Quatre-vingt et Un Cts.).  
 LOT N° 2 :  
 -Achat et livraison de fournitures et livres scolaires dans le cadre de l'initiative royale un million de cartables pour le compte des lycées collégiaux du monde rural aux cerclesTamellalet ,Attaouia et SahrigeSanhaja relevant de la province el Kelaâ des Sraghna.  
 - Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 20 000.00 Dhs (Vingt Mille Dhs).  
 - l'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme De : 821 181.73Dhs (Huit Cent Vingt et Un Mille Cent Quatre-vingt et Un Dhs et Soixante Treize Cts.).  
 LOT N° 3 :  
 -Achat et livraison de fournitures et livres scolaires dans le cadre de l'initiative royale un million de cartables pour le compte des écoles primaires du monde rural du cercle El KelaâAhlgHaba relevant de la province el Kelaâ des Sraghna.  
 - Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 20 000.00 Dhs (Vingt Mille Dhs).  
 - l'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme De : 1 398 845.86Dhs (Un Million Trois Cent Quatre-vingt Dix-huit Mille Huit Cent Quarante-Cinq Dhs et Quatre-vingt-

Six Cts.).  
 LOT N° 4 :  
 -Achat et livraison de fournitures et livres scolaires dans le cadre de l'initiative royale un million de cartables pour le compte des écoles primaires du monde rural du cercle El KelaâBni Amer relevant de la province el Kelaâ des Sraghna.  
 - Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 20 000.00 Dhs (Vingt Mille Dhs).  
 - l'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme De : 1 237 770.90Dhs (Un Million Deux Cent Trente-Sept Mille Sept Cent Soixante Dix Dhs et Quatre-vingt Dix Cts.).  
 LOT N° 5 :  
 -Achat et livraison de fournitures et livres scolaires dans le cadre de l'initiative royale un million de cartables pour le compte des écoles primaires du monde rural du cercle el Attaouia relevant de la province el Kelaâ des Sraghna.  
 - Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 20 000.00 Dhs (Vingt Mille Dhs).  
 - l'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme De : 1 142 699.84Dhs (Un Million Cent Quarante-Deux Mille Six Cent Quatre-vingt Dix-neuf Dhs et Quatre-vingt-Quatre Cts.).  
 LOT N° 6 :  
 -Achat et livraison de fournitures et livres scolaires dans le cadre de l'initiative royale un million de cartables pour le compte des écoles primaires du monde rural du cercle AssahrijSenhaja relevant de la province

el Kelaâ des Sraghna.  
 - Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 20 000.00 Dhs (Vingt Mille Dhs).  
 - l'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme De : 1 017 799.12Dhs (Un Million Dix-sept Mille Sept Cent Quatre-vingt Dix-neuf Dhs et Douze Cts.).  
 LOT N° 7 :  
 -Achat et livraison de fournitures et livres scolaires dans le cadre de l'initiative royale un million de cartables pour le compte des écoles primaires du monde urbain à la commune territoriale El Kelaâ et à la commune territoriale El Attaouia relevant de la province el Kelaâ des Sraghna.  
 - Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 20 000.00 Dhs (Vingt Mille Dhs).  
 - l'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme De : 1 146 862.21Dhs (Un Million Cent Quarante-Six Mille Huit Cent Soixante-Deux Dhs et Vingt et Un Cts.).  
 LOT N° 8 :  
 -Achat et livraison de fournitures et livres scolaires dans le cadre de l'initiative royale un million de cartables pour le compte des écoles primaires du monde rural du cercle Tamellalet et du monde urbain à la commune territoriale Tamellalet et à la commune territoriale Sidi Rahal relevant de la province el Kelaâ des Sraghna.  
 - Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 20 000.00 Dhs (Vingt Mille Dhs).  
 - l'estimation des coûts des

prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme De : 1 221 546.63Dhs (Un Million Deux Cent Vingt et Un Mille Cinq Cent Quarante-Six Dhs et Soixante-Trois Cts.).  
 - les échantillons, exigés par les dossiers d'appel d'offres doivent être déposés au secrétariat général de la Province d'El Kelaâ des Sraghna au plus tard le : 26/07/2021 A 10:00 H.  
 Les dossiers des appels d'offres peuvent être retirés auprès de la Division du budget et matériel de la province. Ils peuvent également être téléchargés à partir du portail des marchés de l'Etat [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).  
 Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.  
 Les concurrents peuvent :  
 -soit envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau d'ordre de la Province El kelaâ des Sraghna.  
 -soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau d'ordre de la Province El kelaâ des Sraghna.  
 - Soit envoyer par voie électronique conformément à la disposition de l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n° 20-14 du 8 kaada 1435(04/09/2014) relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics.  
 Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 6Du règlement de consultation.

**N° 6012/PA**

ROYAUME DU MAROC  
 MINISTÈRE DE L'EQUIPEMENT, DU TRANSPORT DE LA LOGISTIQUE ET DE L'EAU  
 DIRECTION PROVINCIALE DE L'EQUIPEMENT, DU TRANSPORT DE LA LOGISTIQUE ET DE L'EAU D'AL HAOUZ

**AVIS D'APPEL D'OFFRES**

**OUVERT N°: 49/2021/HZ (SEANCE PUBLIQUE)**

Le 28/07/2021 à 10 h 00 mn, il sera procédé en séance publique dans le bureau de Mr le Directeur Provincial de l'Équipement du Transport de la Logistique et de l'Eau d'Al Haouz à Tahannaout à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix pour :

**Contrôle de qualité des travaux de construction d'un ouvrage de confortement des talus de la RN9 entre les PK 338+700 et PK 338+850 -Province d'Al Haouz-**

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau des marchés de la Direction Provinciale de l'Équipement du Transport de la Logistique et de l'Eau d'Al Haouz à Tahannaout, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat <http://www.marchespublics.gov.ma>

Le cautionnement provisoire est fixé à : **Cinq Mille (5 000,00) Dirhams.**

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : **Trois cent vingt-trois mille soixante-quatre dirhams 0 centime TTC (323 064,00 Dh).**

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n°2-12-349 relatif aux marchés publics.  
 Les concurrents peuvent :

- soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.
- soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau des marchés de la Direction Provinciale de l'Équipement du Transport de la Logistique et de l'Eau d'Al Haouz à Tahannaout.
- soit les remettre au président de la Commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- soit déposer leurs plis et offre par voie électronique dans le portail des marchés publics.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultations

**Production de la copie certifiée conforme à l'original du certificat de qualification et de classifications comme suit pour les entreprises installées au Maroc**

Activité	Catégorie	Qualifications
CQ : Contrôle de qualité	2	CQ.4 : Contrôle des travaux de chaussée bitumineuses type1 a base de mélange hydrocarboné courant (GE, EB GBB) CQ.8 : Contrôle des travaux des ouvrages d'art non courants
EL : Expertises de laboratoire	3	EL.6 : Expertise des ouvrages d'art non courants

Les Entreprises non installées au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu à l'art 4 du règlement de la consultation.

**N°6008/PA**

### CONSTITUTION SOCIÉTÉ «RIAD HAJ BALAI» SARL

Aux termes d'un acte S.S.P à El Aioun en date du 02/06/2021, a été établi les statuts d'une société à responsabilité limitée dont les caractéristiques sont les suivantes: Dénomination: Sté «RIAD HAJ BALAI» S.A.R.L.  
Objet: Gestion Salle de Fêtes; Exploitant Milk-Bar.  
Siège social: N° 13 Bis Kasbah El Aioun Sidi Mellouk.  
Durée: 99 ans.

Capital Social: Un Million Dirhams (1000000,00dhs).  
Les Associés: 1°BEZZAI Said CIN N°F235092: 4000 Parts sociales; 2°BEZZAI El Houcine CIN N° NR814072: 1500 parts sociales; 3°BEZZAI Razane CIN N° AA96266: 1500 parts sociales; 4°BEZZAI Loujain Passeport N° NU3317C12: 1500 parts sociales; 5°BEZZAI Mayar Passeport N° NW7KK1B60: 1500 parts sociales.  
Gérance: Mr BEZZAI Said CIN N°F235092.  
Le dépôt légal a été effectué au tribunal de 1ère Instance de Taourirt le 29/06/2021 sous le N°171, RC N° 1345.

N° 6013/PA

ETUDE DE MAITRE  
Khalil MOUTTAHID  
NOTAIRE à OUJDA  
BD Med V IMM Baraka  
1er Etage n°6.  
«LA SOCIÉTÉ AYT  
SKOURE TRANSPORT ET  
TRAVAUX DIVERS»  
«A.S.T.T.D.» S.A.R.L.  
Au capital de: Quatre Million Deux Cent Quatre Vingt Huit Mille Dirhams (4.288.000,00DHF).  
Siège social: Guercif, Ouled Saleh, Commune Rurale Houara Ouled Rahou.  
RC: 537.

CESSION DE PARTS SOCIALES  
1-)Aux termes d'un acte notarié de cession de parts sociales reçu en mon étude, en date du 17,22/03 ET 09/04/2021-Enregistré à Oujda 06/05/2021; OR Gratias N°12475- Mr Mohamed BARNICHI a cédé la Totalité des parts sociales soit QUARANTE DEUX MILLE HUIT CENT QUATRE VINGT (42.880) parts sociales, le Matériel, les Installations exploitées et la Totalité du compte courant de ladite société arrêté au 31/12/2019 à la somme de DEUX MILLIONS TROIS CENT ONZE MILLE SEPT CENT SOIXANTE TROIS DIRHAMS VINGT SEPT CENTIMES (2.311.763,27 DH) lui appartenant dans la société «AYT SKOURE TRANSPORT ET TRAVAUX DIVERS»  
«A.S.T.T.D.» S.A.R.L au profit de Mr Hadine EL ADLI, Mr Mohamed NGADI et Mr Ramdane HOUSNI, et ce de la manière suivante:  
Mr Hadine EL ADLI: 21440 parts sociales; Mr Mohamed NGADI: 10720 parts sociales; Mr Ramdane HOUSNI: 10720 parts sociales. Total: 42880 parts sociales.

2-)Aux termes d'un procès verbal de l'assemblée générale extraordinaire de la société «AYT SKOURE TRANSPORT ET TRAVAUX DIVERS» «A.S.T.T.D.» S.A.R.L en date du 17,22/03 ET 09/04/2021, Enregistré à Oujda Le

06/05/2021; OR 11173-RE 12468; il a été décidé:  
-L'Approbation et ratification de la cession des parts sociales, des matériels et de compte courant sus-cités.  
-La Démission du gérant savoir Mr Ahmed BARNICHI.  
-La Nomination de nouveaux co-gérants savoir Mr Hadine EL ADLI et Mr Mohamed NGADI conjointement et jamais séparément. En conséquence l'article 6, 7 et 14 des statuts de la société se trouvent désormais modifiés.  
Le dépôt légal a été effectué au greffe du Tribunal de commerce de Guercif en date du 24/06/2021 sous le numéro 1106.

N° 6014/PA

WALD KHADAR FRUITS ET LEGUMES SARL A.U  
Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 31/05/2021 à Casablanca, il a été établi les statuts d'une SARL A.U :

\* Dénomination : WALD KHADAR FRUITS ET LEGUMES SARL A.U  
\* Objet :  
- Marchande de légumes et fruits frais en détail.  
- Et plus généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières ou immobilières, réalisées pour le compte exclusif de la société, se rattachant directement ou indirectement à l'un quelconque des objets précités ou à tous autres objets similaires ou connexes

\*Siège Social : 61 AV LALLA YACOUT ANGLE MUSTAPHA EL MAANI 1 ER ETAGE N°56 CENTRE RIAD -CASABLANCA-  
\*Durée : 99 ans.  
\*Capital : 100.000,00 dhs, divisé en 1000 parts sociales de 100,00 dhs chacune .

\*Gérance : la société est gérée par MR SALAHEDDINE EL IDRISSI pour une durée illimitée.  
\*Associés : MR SALAHEDDINE EL IDRISSI 1000 Parts numérotées de 1 à 1000  
\*Année Sociale : du 1er janvier au 31 décembre de chaque année  
\*l'immatriculation au registre de commerce a été effectuée au greffe du tribunal de commerce de Casablanca le 29/06/2021 sous le numéro 508827.

N° 6015/PA

MODIFICATION  
1/- suivant au PV de l'AGE en date du 27/02/2020 de la société TPM SERVICES SARL, il a été décidé :  
- cession de 500 parts sociales appartenant à Mr FAHD BADDAG au profit de Mr SALAHEDDINE GUESSAB.  
\* Nouvelle répartition du capital :  
- Mr FAHD BADDAG: 500 parts sociales soit 50 000,00 DHS  
- Mr SALAHEDDINE GUESSAB: 500 parts sociales soit 50.000,00 DHS  
\* Nomination de Monsieur SALAHEDDINE GUESSAB comme nouveau cogérant pour une durée indéterminée  
\* La société sera engagée par la signature de Monsieur FAHD BADDAG et Monsieur SALAHEDDINE GUESSAB  
\* Changement de la forme juridique de la société du so-

ciété à responsabilité limitée associée unique (SARLAU) à une société à responsabilité limitée (SARL)  
\* ajout l'activité suivante: NEGOCIANT  
Par conséquent modification de l'article III des statuts (OBJET SOCIAL)  
\* Mise à jour des statuts II/-Le dépôt légal a été effectué au tribunal de 1ER INSTANC DE MOHAMMEDIA le 16/06/2021 sous le numéro 1414.

N° 6016/PA

CABINET AL ISTICHA- RYA CONSULTING -SARL-BOUZHNIKA  
Tél/Fax: 0537649573  
GSM: 0668792975.  
Constitution

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 07/06/2021, il a été établi les statuts d'une société SARL A.U dont les caractéristiques sont les suivantes :  
Denomination : " MDQ TRANS " S.A.R.L. A.U  
Siège Social : N°7 MAGASIN 1 LOT AOUDI 1 LOT AOUDI 1 BOUZHNIKA.  
Associés : Mr. SALAH SADOQI, apporteur en numéraire 100 000,00 Dhs soit 1000 Parts sociales.

Objet :  
- TRANSPORT DE MARCHANDISE POUR LE COMPTE D'AUTRUI,  
- TRAVAUX DIVERS DE CONSTRUCTION  
Durée : 99 ans.  
Capital social : 1 0 000,00 DHS.

Gérance : la société est gérée par : Mr. SALAH SADOQI.  
Dépôt légal : la société a été immatriculée au RC au Tribunal de 1ere instance de Benslimane sous le N°364 RC N°6973.

N° 6017/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION  
NATIONALE, DE LA  
FORMATION PROFESSIONNELLE,  
DE L'ENSEIGNEMENT  
SUPERIEUR & DE LA  
RECHERCHE  
SCIENTIFIQUE  
ACADEMIE REGIONALE  
D'ÉDUCATION  
& DE FORMATION  
MARRAKECH SAFI  
DIRECTION  
PROVINCIALE  
AL HAOUZ  
AVIS D'APPEL  
D'OFFRES OUVERT N°  
26/INV/2021

Le 28/07/2021 à 10h00, il sera procédé, au siège de la Direction Provinciale Al Haouz-TAHANAOUT à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert « au rabais ou à majoration » pour Travaux d'électrification de l'école communautaire Stî fadma.  
Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau des marchés au sein de la Direction provinciale AL HAOUZ- TAHANAOUT. Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat : www.marchespublics.gov.ma.  
Le cautionnement provisoire est fixé à : 5000,00 DH (Cinq mille Dirhams).  
L'estimation des coûts des prestations établit par le maître d'ouvrage, est fixée à la somme de : 367 824,18 Dhs (Trois cent soixante-sept mille huit cent

vingt-quatre Dirhams et 18 Cts TTC)  
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 du 8 Joumada 1434 (20 Mars 2013) relatif aux marchés publics.  
Les concurrents peuvent:  
- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau des marchés de la Direction provinciale AL-HAOUZ.  
- Soit les remettre par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.  
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.  
- Soit déposé électroniquement via le portail des marchés publiques : www.marchespublics.gov.ma, conformément à l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n° 20-14 du 8 Kaada 1435 (4 septembre 2014) relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics.  
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 6 du règlement de la consultation.  
Les entreprises non installées au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu par l'article 6 du règlement de consultation.

N° 6018/PA

ITISSLAT AL-MAGHRIB  
DIRECTION REGIONALE  
D'AGADIR  
AVIS DE  
CONSULTATION

Le Directeur Régional d'Issalat Al Maghrib Agadir recevra jusqu'au Mardi 20 Juillet 2021 à 16 heures dernier délai, au bureau d'ordre de la Division Administrative et Financière, sise Avenue Hassan 1er, les offres relatives à :

Consultation Ouverte  
N°35/DRA/2021/PR587452  
« TRAVAUX DE CABLAGE P.O.I ET RACCORDEMENT DES ABONNES FTTH ET CUIVRE AUX NIVEAUX DES DELEGATIONS COMMERCIALES DE LA DR AGADIR » :

• Lot n°1 : DC Agadir -secteur Agadir-  
• Lot n°2 : DC Agadir - secteur Inzegane & Ait Melloul  
• Lot n°3 : DC Tardant  
• Lot n°4 : DC Guelmim  
• Lot n°5 : DC Laayoune  
Les conditions de soumission ainsi que les modalités de participation sont consignées dans le cahier des charges.  
Les cahiers des charges sont disponibles à la Direction Régionale /Division Administrative et Financière/Service Achats et Logistique sise Avenue Hassan 1er Agadir.  
Tél : 05 28 22 30 40 / Fax : 05 28 22 14 14.  
L'examen des offres administratives et techniques en séance non publique.  
Les soumissionnaires retenus seront invités, par écrit pour assister à l'ouverture des plis financiers, en séance publique, si les conditions sanitaires sont favorables

N° 6019/PA

ROYAUME DU MAROC  
Ministère de l'Agriculture, de la Pêche Maritime, du Développement Rural et des Eaux et Forêts  
Département des Eaux et Forêts  
Direction Régionale des Eaux et Forêts et à la Lutte Contre la Désertification du Sud Ouest  
Direction Provinciale des Eaux et Forêts et à la Lutte Contre la Désertification de Taroudannt

AVIS D'APPEL  
D'OFFRES OUVERT  
EN SEANCE PUBLIQUE  
N° 18/2021 / DREFLCD-  
SO/DPEFLCD.37  
Le 27 Juillet 2021 à dix heures (10h), il sera procédé dans le bureau de Mr. le Directeur Provincial des Eaux et Forêts et de la Lutte Contre la Désertification de Taroudannt à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres des prix pour La réalisation de l'étude d'ouverture et de réhabilitation de pistes d'une longueur totale d'environ 24,70 km dans la province de Taroudannt.  
Le dossier d'appel d'offres peut être retiré du bureau de la comptabilité de la Di-

rection Provinciale des Eaux et Forêts et de la Lutte Contre la Désertification de Taroudannt, il peut être, également, téléchargé à partir du portail des marchés publics de l'Etat à partir de l'adresse électronique suivante : www.marchespublics.gov.ma;  
Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de dix mille dirhams (10.000,00 dhs).  
L'estimation des coûts des prestations établit par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : cent soixante-quatre mille huit cent trois Dirhams vingt Centimes. ( 164 803,20 DH)  
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.  
Les concurrents peuvent :  
- Soit envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;  
- Soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau de la comptabilité de la Direction Provinciale des Eaux et Forêts et de la Lutte Contre la Désertification de Taroudannt. ;  
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.  
Conformément à l'article 7 de l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n°20-14 du 8 di-Kaada 1435 (4 septembre 2014), les concurrents peuvent, soit transmettre leurs dossiers par voie électronique au maître d'ouvrage, soit les déposer sur support papier dans les conditions prévues par l'article 31 du décret n°2-12-349 susvisé.  
Le dossier technique indiqué à l'article 4 du règlement de consultation doit contenir une copie certifiée conforme à l'original, du certificat d'agrément (D4).  
Les entreprises non installées au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu par l'Article 4 du règlement de la consultation.

N° 6020/PA

### ROYAUME DU MAROC MINISTÈRE DE L'EQUIPEMENT, DU TRANSPORT DE LA LOGISTIQUE ET DE L'EAU DIRECTION PROVINCIALE DE L'EQUIPEMENT DU TRANSPORT DE LA LOGISTIQUE ET DE L'EAU D'EL KELAA DES SRAGHNA

#### AVIS RECTIFICATIF ET DE REPORT DE L'APPEL D'OFFRES OUVERT N° 16/2021

Le Directeur Provincial de l'Équipement du Transport de la Logistique et de l'eau d'El Kelaa des Sraghna, porte à la connaissance du public que l'appel d'offre N°16/2021 prévue le 06 juillet 2021 à 10h 00 (dix heures) du matin pour objet:

Travaux d'Élargissement et de Renforcement de la RP2129 du PK 10+895 au PK 12+229 - Province d'El Kelaa des Sraghna -

A été reportée au 13/07/2021 à 10h du matin et rectifié:

\*Le CPS connaît des modifications.

N°6021/PA

« EL QAFSY SKILLS »

SARLAU  
Suite aux statuts établis le 16/06/2021, il a été décidé la création de la société Dénomination : EL QAFSY SKILLS  
Forme juridique : SARLAU  
Capital social : 100 000.00 DHS (Cent Mille Dirhams) divisé en Milles parts sociales de cent dirhams chacune souscrites intégralement libérées et attribuées à l'associé unique:  
• Mr.ZAKARIA EL QAFSY(1000 part)  
Siegesocial:  
• MAGASIN, N° 32 LOT JBEL TGHAT 1 -FES  
Objet social :  
• IMPRIMERIETYPOTYPOGRAPHE, LITHOGRAPHE, LITHOCHROME, EN TAILLE DOUCE OU PAR PROCÉDÉS PHOTO TYPIQUES RC N°:68639  
La gérance : la gérance est assurée par Mr.ZAKARIA EL QAFSY  
Le dépôt légal a été effectué au tribunal de commerce de FES Le 29/06/2021 sous le n°3185  
N° 6022/PA

OFFICE NATIONAL DE L'ELECTRICITE ET DE L'EAU POTABLE (ONEE)  
Branche Eau  
DIRECTION REGIONALE DES PROVINCES SAHARIENNES  
Travaux d'entretien du réseau d'assainissement des centres relevant de l'AS8/1.  
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT - N° 24DR8/C/2021 à Lot unique  
Séance publique  
La Direction Régionale Des Provinces Sahariennes de l'ONEE-Branche Eau, sise à Quartier administratif AV de la MECQUE à Laâyoune, lance le présent appel d'offres qui concerne : Travaux d'entretien du réseau d'assainissement des centres relevant de l'AS8/1.  
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 10 du règlement de la consultation.  
L'estimation du coût des prestations s'élève à 2.159.952,00 DH TTC.  
Le montant du cautionnement provisoire est fixé à 21.600,00DH ou son équivalent en devise librement convertible.  
Le dossier d'appel d'offres est téléchargeable sur le portail marocain des marchés publics à l'adresse : <https://www.marchespublics.gov.ma/>.  
Le dossier d'appel d'offres peut être retiré à l'adresse suivante :  
- Bureau d'ordre de la Direction Régionale des Provinces Sahariennes de l'ONEE Branche Eau, Adresse : Quartier administratif, AV de La Mecque Laâyoune - Tél : 05 28 89 36 56 ou 05 28 89 37 61/62.  
Le dossier d'appel d'offres est remis gratuitement aux candidats.  
Les plis des concurrents, établis et présentés conformément aux prescriptions du règlement de la consultation, doivent être :

- Soit déposés contre récépissé au Bureau d'Ordre de la Direction Régionale des Provinces Sahariennes avant la date et l'heure fixées pour la séance d'ouverture des plis.  
- Soit envoyés par courrier recommandé avec accusé de réception au Bureau d'Ordre de la Direction Régionale des Provinces Sahariennes avant la date et l'heure de la séance d'ouverture des plis.  
- Soit remis au président de la commission d'appel d'offres en début de la séance publique d'ouverture des plis.  
L'ouverture publique des plis aura lieu le 29 juillet 2021 à partir du 10h00au siège de la Direction Régionale des Provinces Sahariennes sise au Quartier administratif, Av de la Mecque-Laâyoune.  
L'ouverture des enveloppes se fait en un seul temps.  
Pour toute demande d'éclaircissement, renseignement ou réclamation concernant le présent appel d'offres ou les documents y afférents, contacter la Divisions Achats de la Direction Régionale des Provinces Sahariennes de l'ONEE-Branche Eau - Adresse : Quartier administratif, AV de la Mecque - Laâyoune. Fax : 05 28 89 24 93 - Email : [stalha@onee.ma](mailto:stalha@onee.ma) ; [hrgnia@onee.ma](mailto:hrgnia@onee.ma).  
Le règlement des achats de l'ONEE et les cahiers généraux sont téléchargeables à partir du site internet des achats de l'ONEE - Branche Eau à l'adresse : <http://www.onep.ma/> (Espace Entreprise - rubrique Achats).

N° 6023/PC  
ROYAUME DU MAROC  
OFFICE NATIONAL DE L'ELECTRICITE ET DE L'EAU POTABLE (ONEE)  
Branche Eau  
DIRECTION REGIONALE DU TENSIFT  
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL - N°42/DR2/2021  
Séance publique  
La Direction Régionale du Tensift de l'ONEE- Branche Eau, sise à Marrakech, lance le présent appel d'offre qui concerne : Alimentation en eau potable des douars de la commune Territoriale de Sidi Ali El KORATILot 1 : conduites  
Le financement du projet sera assuré par la Banque Islamique pour le Développement (BISD).  
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 10 du règlement de la consultation.  
L'estimation du coût des prestations s'élève à :30 076 764,00 DH TTC  
Le montant du cautionnement provisoire est fixé à 601 600,00 DH.  
Le dossier d'appel d'offres est téléchargeable sur le portail marocain des marchés publics à l'adresse : <https://www.marchespublics.gov.ma/>.  
Le dossier d'appel d'offres peut être retiré à l'adresse suivante :  
- Bureau Achats de la Di-

rection Régionale du Tensift de l'ONEE - Branche Eau, Boulevard Mohamed V Angle Rue Badr, Gueliz-Marrakech. Tél : 05 24 43 93 46 - 05 24 42 07 31 Fax: 05 24 43 91 09.  
Le dossier d'appel d'offres est remis gratuitement aux candidats.  
Les plis des concurrents, établis et présentés conformément aux prescriptions du règlement de la consultation, doivent être :  
- soit déposés contre récépissé au Bureau d'Ordre de la Direction Régionale du Tensift de l'ONEE - Branche Eau, sise à Marrakech, au plus tard le Jeudi 05 Aout 2021 à 10 heures.  
- soit envoyés par courrier recommandé avec accusé de réception au Bureau d'Ordre de la Direction Régionale du Tensift de l'ONEE - Branche Eau, Boulevard Mohamed V-Angle Rue Badr, Gueliz-BP : 631 -Marrakech, au plus tard le Jeudi 05 Aout 2021 à 10 heures  
L'ouverture publique des plis aura lieu à la même date limite de dépôts des plis le Jeudi 05 Aout 2021 à 10 heures à la Direction Régionale du Tensift de l'ONEE - Branche Eau, Boulevard Mohamed V-Angle Rue Badr, Gueliz-Marrakech.  
L'ouverture des enveloppes se fait en un seul temps  
Pour toute demande d'éclaircissement, renseignement ou réclamation concernant le présent appel d'offres ou les documents y afférents, prière de contacter « DIVISION ACHATS DR2/C » de la « Direction Régionale Du Tensift » à l'adresse : "Boulevard Mohamed V, Angle Rue Badr, Gueliz - Marrakech" - Fax : (+212) 05 24 43 91 09. - Email : [rjdoua@onee.ma](mailto:rjdoua@onee.ma)  
Le règlement des achats de l'ONEE et les cahiers généraux sont consultables et téléchargeables à partir du site internet des achats de l'ONEE-Branche Eau à l'adresse :

<http://www.onep.ma> (Espace entreprise - rubrique Achats).  
N° 6024/PC  
ROYAUME DU MAROC  
MINISTERE DE L'INTERIEUR  
PROVINCE DE KHOURIBGA  
SECRETARIAT GENERAL  
DIVISION DU BUDGET ET DES MARCHES  
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° 10/BG/2021  
Le 27/07/2021 à 10 Heures, Il sera procédé, dans les bureaux du Secrétariat Général de la Province de Khouribga à l'ouverture des plis relatif à l'Appel d'Offre Ouvert sur offres de prix, pour : ACHAT DE MATERIEL ET DE MOBILIER DE BUREAU POUR LES POSTES DE COMMANDEMENT RELEVANT DE LA PROVINCE DE KHOURIBGA  
Le dossier d'Appel d'Offres peut être retiré auprès du bureau du Service des Marchés et de la Comptabilité relevant de la division du Budget et des Marchés du Secrétariat Général de la Province de Khouribga, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).  
Le cautionnement provisoire est fixé à : Trente Mille Dirhams (30 000,00 dh)  
L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à Un million cent quatre-vingt-dix mille sept cent douze dirhams TTC (1 190 712,00 DH TTC).  
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29, 31 et 148 du décret n° 2.12.349 relatif aux marchés publics.  
Les candidats peuvent :  
- Soit envoyer leurs plis, par courrier recommandé avec accusé de réception,

au bureau du service des marchés ;  
- Soit les déposer, contre récépissé, dans le bureau précité ;  
- Soit les remettre, séance tenante, au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.  
- Soit les transmettre par voie de soumission électronique via le portail des marchés publics [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)  
Les échantillons et les prospectus exigés par le dossier d'appel d'offres doivent être déposés dans le bureau du chef du Service de logistique relevant du Secrétariat Général de la Province de Khouribga avant le 26 / 07 /2021 à 10 heures.  
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 04 du règlement de consultation  
N° 6025/PA  
ROYAUME DU MAROC  
MINISTERE DE L'EQUIPEMENT DU TRANSPORT DE LA LOGISTIQUE ET DE L'EAU DE TETOUAN  
DIRECTION PROVINCIALE DE L'EQUIPEMENT DU TRANSPORT DE LA LOGISTIQUE ET DE L'EAU DE TETOUAN  
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° 25/2021  
Le 29 juillet 2021 à 11 heures, il sera procédé, dans les bureaux de la Direction Provinciale de l'Équipement du Transport de la Logistique et de l'Eau de Tétouan, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offre de prix qui a pour objet : FOURNITURE DES MATERIAUX DE CONSTRUCTION POUR L'ENTRETIEN DU RESEAU ROUTIER DE LA DIRECTION PROVINCIALE DE L'EQUIPEMENT, DU TRANSPORT, DE LA LOGISTIQUE ET DE L'EAU DE TETOUAN

(PROVINCE DE TETOUAN ET PREFECTURE M'DIQ-FNIDEQ) (PLAN DE CAMPAGNE 2021).  
Le dossier d'appel d'offres peut être retiré à la Direction Provinciale de l'Équipement du Transport de la Logistique et de l'Eau de Tétouan, Service Gestion et Programmes (Bureau des Marchés), sis à : 203, Quartier Administratif, Avenue 9 Avril BP 746 Tétouan Tel n° 0660192158, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).  
Le cautionnement provisoire est fixé à : Deux mille (2.000,00) dirhams.  
L'estimation fixée par le maître d'ouvrage est : Cent trente neuf mille huit cent soixante (139.860,00) dirhams toutes taxes comprises.  
Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 du 08 Joumada I 1434 (20/03/2013).  
Les concurrents peuvent:  
- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le service gestion et programmes bureau des marchés de la Direction Provinciale de l'Équipement du Transport de la Logistique et de l'Eau de Tétouan.  
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.  
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.  
- Soit transmettre leurs dossiers par voie électronique via le portail marocain des marchés publics [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).  
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 7 du règlement de consultation.  
N° 6026/PA

اعلان عن إجراء امتحانات الكفاءة المهنية برسم سنة 2021  
لفائدة موظفي جماعة بني بو عياش

يعلم رئيس جماعة بني بو عياش عن فتح وتنظيم امتحانات الكفاءة المهنية برسم سنة 2021 لفائدة موظفي هذه الجماعة المستوفين للشروط النظامية في الاطار الأصلي حسب كل درجة، وذلك وفق الجدول التالي:

الاطار الأصلي	اطار الترقية	شروط الترشيح	عدد المناصب المتبقي بشأنها	تاريخ إجراء الامتحانات	آخر أجل لإيداع الترشيحات
مساعد اداري من الدرجة الثالثة	مساعد اداري من الدرجة الثانية	التوفر على أقدمية ست سنوات في الدرجة في اليوم المحدد لإجراء أول اختبار كتابي.	I	2021/07/27	2021/07/16
مساعد تقني من الدرجة الثالثة	مساعد تقني من الدرجة الثانية	التوفر على أقدمية أربع سنوات في الدرجة في اليوم المحدد لإجراء أول اختبار كتابي.	4		
مهندس دولة من الدرجة الأولى	مهندس دولة من الدرجة الممتازة	التوفر على أقدمية أربع سنوات في الدرجة في اليوم المحدد لإجراء أول اختبار كتابي.	I		

- يتعين على الراغبين في المشاركة في هذا الامتحان، ايداع طلبات الترشيح لدى مصلحة الميزانية والنقذات والموارد البشرية بالجماعة داخل الاجل المحدد لإيداع الترشيحات.  
- سيجرى اختيار المترشحين ابتداء من الساعة التاسعة صباحا بمقر جماعة بني بو عياش .  
N°6027/PA

المملكة المغربية  
وزارة الداخلية  
عمالة إقليم الحسيمة  
جماعة بني بو عياش

« AYOUB FINANCES » SARL AU N° 55 BD ZERKTOUNI ESPACE ZERKTOUNI, 1ER Etage, Q.H Casablanca  
 Avis de constitution de société  
 Au terme d'un acte sous seing privé en date du 29 Avril 2021, avis est donné pour la constitution d'une société à responsabilité limitée à associé unique (SARL AU) dont les caractéristiques sont les suivantes :  
 Dénomination : « AYOUB FINANCES »  
 Siège social : N° 55, BD ZERKTOUNI ESPACE ZERKTOUNI, 1er Etage, Q.H Casablanca  
 Objet : La société a notamment pour objet tant au Maroc qu'à l'étranger :  
 - Le conseil et les placements financiers.  
 - Le développement de projets immobiliers, industriels et commerciaux.  
 - La représentation d'intérêt et intermédiation financière, l'acquisition et la gestion d'actifs et le conseil en gestion de patrimoine.  
 - Négocier de tout genre.  
 Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au registre du commerce et des sociétés de Casablanca  
 Capital social : Cent mille (100.000 DHS) dirhams.  
 Parts sociales :  
 Le capital social s'élève à cent mille (100.000 DHS) dirhams. Il est divisé en mille (1000) parts sociales de cent (100) DHS chacune, souscrites en totalité et intégralement libérées et attribuées aux associés en proportion de leurs apports respectifs, à savoir :  
 Monsieur MISSI Mohamed Ayoub : 1000 Parts  
 Total égal au nombre de parts composant le capital social, soit 1000 (Mille) parts.  
 Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre.  
 Gérance : Est nommé gérant de la société pour une durée indéterminée.  
 Mr. MISSI Mohamed Ayoub, de nationalité Algérienne, né le 21-07-1991, demeurant à Constantine, titulaire du passeport n° 186863801.  
 La société a été immatriculée au registre de commerce du tribunal de Casablanca sous n° 506079 le 08-06-2021.  
 N° 6235/PA

Eternel Consulting Cabinet d'Audit Comptable DEMISION D'UN GERANT  
 Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 09-06-2021 à Casablanca, il a été constitué une société ayant les caractéristiques suivantes :  
 Dénomination : « RENT CAR KHALAFAT »  
 Siège social : 520 ANGLE ABDELLAH BEN YASSINE ETG 1 N°2 CASA  
 Objet social : Location des voitures sans chauffeur.  
 Durée : 99 à compter du jour de sa constitution définitive.  
 Capital social : le capital social est fixé à la somme de 150.000 DH (Cent Mille cinquante dirhams), divisé en 1500 parts sociales de valeur nominale de 100 (cent) dirhams chacune toutes souscrites et entièrement libérées.

Elément ajouté ou supprimé : Procès verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 25 mai 2021 décidant de Mr CHIHA ZAKARIA N° CNI BE847294 de son poste de gérant, nomination de Mr EL KHALFI ABDEFETTAH, N° CNI B135136 gérant unique de la société RENT CAR KHALAFAT.  
 Le dépôt de la déclaration de modification a été effectué au greffier du tribunal de commerce de Casablanca, le 17-06-2021 sous le n° 783194.  
 N° 6236/PA

Royaume du Maroc Ministère de l'Intérieur Province de khemisset Commune de khemisset Direction des services Division des affaires financières SM  
**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT**  
 N°09/2021

Le 28/07/2021 à 11h, Il sera procédé, dans les bureaux de Monsieur le président de la commune de Khemisset à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix pour : Aménagement et gros travaux de maintenance des abattoirs à la commune de khemisset  
 Le dossier d'appel d'offres peut être retiré du service des marchés de la commune de Khemisset, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics [www.marchés-publics.gov.ma](http://www.marchés-publics.gov.ma)  
 Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de 10 000,00 dhs (dix mille dirhams).  
 L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 139 356,00 dhs (cent trente neuf mille trois cent cinquante six dirhams TTC)  
 Le contenu, la présentation


ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conforme aux dispositions des articles 27, 29, 31 et 148 du décret N° 2-12-349 relatifs aux marchés publics.  
 Les concurrents peuvent :  
 - Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau d'ordre de la commune de Khemisset.  
 - Soit les envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau précité ;  
 - Soit les envoyer par courrier électronique sur portail des marchés publics ;  
 - Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.  
 Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9 du règlement de consultation.  
 N° 6030/PA

Royaume du Maroc Ministère de l'Intérieur Province de khemisset Commune de khemisset Direction des services Division des affaires financières SM  
**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT**  
 N°10/2021  
 Le 28/07/2021 à 12h, Il sera procédé, dans les bureaux de Monsieur le président de la commune de Khemisset à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix pour : marché Aménagement et gros travaux de maintenance du marché de gros à la commune de khemisset  
 Le dossier d'appel d'offres peut être retiré du service des marchés de la commune de Khemisset, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics [www.marchés-publics.gov.ma](http://www.marchés-publics.gov.ma)  
 Le cautionnement provi-

soire est fixé à la somme de 10 000,00 dhs (dix mille dirhams).  
 L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 100 104,00 dhs (cent mille cent quatre dirhams TTC)  
 Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conforme aux

dispositions des articles 27, 29, 31 et 148 du décret N° 2-12-349 relatifs aux marchés publics.  
 Les concurrents peuvent :  
 - Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau d'ordre de la commune de Khemisset.  
 - Soit les envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau précité ;

- Soit les envoyer par courrier électronique sur portail des marchés publics ;  
 - Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.  
 Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9 du règlement de consultation.  
 N° 6031/PA

  
 Ministère de l'Éducation Nationale  
 de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique  
**L'ACADEMIE REGIONALE D'EDUCATION ET DE FORMATION DE LA REGION MARRAKECH-SAFI**

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° : 12/AREF/2021**


Le 27/07/2021 à 11 Heures, il sera procédé dans les bureaux de l'Académie Régionale d'Education et de Formation de Marrakech Safi, Service des achats et des marchés sis à Rue Abou Oubaida Daoudiate, Marrakech à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix, pour l'impression des guides pour les enseignants et des fascicules pour les élèves des établissements primaires relevant de l'AREF MARRAKECH SAFI en lot unique.

Caution provisoire	Cout estimatif du maître d'ouvrage Exonéré de toute taxe
8 000,00 (huit mille dirhams)	747 722,00 DHS (sept cent quarante-sept mille sept cent vingt-deux dirhams.)

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au Service des achats et des marchés de l'académie sis à Rue Abou Oubaida Daoudiate Marrakech. Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : [www.marchés-publics.gov.ma](http://www.marchés-publics.gov.ma).  
 Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du Décret n° 2.12.349 du 8 Joumada I 1434 (20 Mars 2013) relatif aux marchés publics.  
 Les concurrents peuvent :  
 - Soit déposer contre récépissé leurs plis dans les bureaux du Service des achats et des marchés sis à Rue Abou Oubaida Daoudiate, Marrakech  
 ♦ Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au service précité ;  
 ♦ Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis ;  
 ♦ Soit les envoyer par voie électronique conformément à l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n°20 - 14 du 8 kaada 1435 (04/09/2014) relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics.  
**Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 du règlement de la consultation**

N°6028/PA

Royaume du Maroc  
 Ministère de la Santé  
 Direction Régionale Casablanca Settat  
 Délégation Provinciale de Settat  
 Centre Hospitalier Provincial de Settat  
 SEGMA

  
 المملكة المغربية  
 وزارة الصحة  
 المديرية الجهوية للدار البيضاء - سطت  
 المديرية الإقليمية بسطت  
 المركز الاستشفائي الإقليمي بسطت  
 م.م.ص.ش.م

**Programme Prévisionnel de l'exercice budgétaire 2021**

En application des dispositions de l'article 14 du décret n° 2-12-349 du 8 Joumada I 1434 (20 Mars 2013) relatif aux marchés publics, le directeur du Centre Hospitalier Provincial de Settat annonce son programme prévisionnel des marchés qu'il envisage de lancer au titre de l'année budgétaire 2020, comme suit :

prestations	Objet de l'appel d'offres	Lieu d'exécution	Mode de passation	Date prévue pour la passation	Coordonnées du service concerné	Marchés réservés aux PME
<b>Fournitures</b>	Achat de fournitures de bureau , papeterie et imprimés pour le centre hospitalier Provincial de Settat	Hôpital Hassan II de Settat , Hôpital de proximité de ben Ahmed et Centre de rééducation de Settat	APPEL D'OFFRE OUVERT	Juillet 2021	Bd Bir Anzarane Settat 0523-40-32-97	Marchés réservés aux PME
	Achat des fongibles afférent à la radiologie et au laboratoire pour le centre hospitalier Provincial de Settat	Hôpital Hassan II de Settat , Hôpital de proximité de ben Ahmed et Centre de rééducation de Settat	APPEL D'OFFRE OUVERT	Mai 2021	Bd Bir Anzarane Settat 0523-40-36-44	Marchés réservés aux PME
	Achat des produits chimiques et biologiques de laboratoire pour le centre hospitalier Provincial de Settat	Hôpital Hassan II de Settat , Hôpital de proximité de ben Ahmed et Centre de rééducation de Settat	APPEL D'OFFRE OUVERT	Juin 2021	Bd Bir Anzarane Settat 0523-40-36-44	
	Achat des produits pharmaceutiques pour le centre hospitalier Provincial de Settat	Hôpital Hassan II de Settat , Hôpital de proximité de ben Ahmed et Centre de rééducation de Settat	APPEL D'OFFRE OUVERT	Juin 2021	Bd Bir Anzarane Settat 0523-40-36-44	
	Achat des gaz médicaux pour le centre hospitalier Provincial de Settat	Hôpital Hassan II de Settat , et l' Hôpital de proximité de ben Ahmed	APPEL D'OFFRE OUVERT	Juillet 2021	Bd Bir Anzarane Settat 0523-40-36-44	
<b>Services</b>	Prestation de Brancardage des malades à l'intérieur des Hôpitaux du centre hospitalier Provincial de Settat	Hôpital Hassan II de Settat , Hôpital de proximité de ben Ahmed et Centre de rééducation de Settat	APPEL D'OFFRE OUVERT	Juillet 2021	Bd Bir Anzarane Settat 0523-40-36-44	
	Prestation de lavage et distribution du linge des Hôpitaux du centre hospitalier Provincial de Settat	Hôpital Hassan II de Settat , Hôpital de proximité de ben Ahmed et Centre de rééducation de Settat	APPEL D'OFFRE OUVERT	Septembre 2021	Bd Bir Anzarane Settat 0523-40-36-44	
	Activités d'accueil et d'enregistrement des malades pour les hôpitaux du centre hospitalier Provincial de Settat (Hôpital Hassan II de Settat et Hôpital de proximité de ben Ahmed et le centre de rééducation de Settat )	Hôpital Hassan II de Settat , Hôpital de proximité de ben Ahmed et Centre de rééducation de Settat	APPEL D'OFFRE OUVERT	Juillet 2021	Bd Bir Anzarane Settat 0523-40-36-44	

N°6029/PA

# Sport



## Angleterre et Ukraine complètent les quarts

*Löw et l'Allemagne s'en vont*

À la fin, c'est l'Angleterre qui a gagné! Souvent battus par l'Allemagne, les Anglais ont pris leur revanche mardi à l'Euro (2-0), précipitant la sortie du sélectionneur allemand Joachim Löw et rejoignant les quarts pour défier l'Ukraine, tombée en extremis de la Suède (2-1 a.p.).

Voilà les quatre affiches de quarts connus: à l'issue des deux derniers huitièmes de finale mardi, l'Euro de football connaît son Top 8, dont ont été éjectés nombre de cadors comme le Portugal tenant du titre ou la France championne du monde.

Vendredi, il y aura Suisse-Espagne et Belgique-Italie au menu, puis République tchèque-Danemark et Ukraine-Angleterre samedi. Dans ce panorama, l'Angleterre, solide, séduisante et nantie d'un tableau favorable, peut revendiquer un statut de favorite, au même titre que la Belgique ou l'Italie.

À Wembley, le choc Angleterre-Allemagne a souri mardi aux "Three Lions", appliqués à défaut d'être créa-

tifs et finalement libérés par deux buts de Raheem Sterling (75e) et du capitaine Harry Kane (86e).

Ce dernier, enfin buteur après un début de tournoi poussif, a hurlé sa joie de trouver enfin les filets adverses, communiant avec les 40.000 spectateurs massés dans les gradins de Wembley.

L'Angleterre disputera donc les quarts de "son" Euro, qu'elle joue quasiment à domicile: après ses trois matches de poules et ce huitième à Londres, elle rêve d'y revenir pour la demie (7 juillet) et la finale (11 juillet) également prévues à Wembley, et de décrocher son premier titre européen.

"Les joueurs savent combien c'est difficile. Ils ont les pieds sur terre (...) mais on est venu ici avec un objectif qui n'est pas encore atteint", a prévenu le sélectionneur Gareth Southgate après ce succès historique.

Auparavant, il faudra faire un crochet par Rome, où les "Three Lions" affronteront l'Ukraine, victorieuse de la Suède à Glasgow dans le temps ad-

ditionnel de la prolongation, à la 120e+1 minute, sur une tête tardive mais providentielle d'Artem Dovbyk!

C'est un adversaire qui semble à la portée de l'Angleterre, qui n'a pas pris le moindre but lors de ses quatre premiers matches et a fait parler sa rigueur contre l'Allemagne.

L'ancien attaquant Gary Lineker avait théorisé qu'à la fin, les Allemands gagnent toujours. Mais cette fois, ce sont les Anglais qui ont triomphé de ce classique du football européen qui a laissé nombre d'épisodes marquants, de la finale du Mondial-1966 à la demi-finale de l'Euro-1996... où un certain Gareth Southgate avait raté un tir au but et précipité l'élimination anglaise.

C'est une sacrée revanche pour le sélectionneur anglais, et probablement un crève-cœur pour son homologue Joachim Löw, qui n'a pas réussi à finir en beauté son long mandat avant de passer la main cet été à son ancien adjoint Hansi Flick.

"La déception de cet Euro va rester un moment, on ne peut pas digérer

ça en quelques jours, mais je suis certain qu'avec le temps il me restera beaucoup de souvenirs positifs", a commenté Löw.

Après près de 15 ans en poste, "Jogi" Löw sera pour longtemps associé au titre mondial conquis en 2014 au Brésil. Mais sa fin de mandat a été un lent déclin, avec une humiliation dès le premier tour du Mondial-2018 puis une sortie oubliable mardi à Wembley.

"Joachim Löw a marqué une époque. Que ça se finisse comme ça pour lui, c'est très triste", a souligné le capitaine allemand Manuel Neuer.

Mais les Allemands avaient trop de lacunes. Et ils n'ont pas su franchir les quarts, ni les Portugais et les Français d'ailleurs, tous trois issus d'un "groupe de la mort" où chacun d'eux a laissé des plumes.

Pour la France, l'élimination subie lundi à Bucarest contre la Suisse au bout d'un match échevelé et d'une séance de tirs au but (3-3 a.p., 5-4 t.a.b.), a ramené sur terre les cham-

pions du monde 2018, qui s'étaient peut-être vu trop beaux en clamant avoir "la meilleure attaque du monde".

"On ne méritait pas plus", a reconnu le sélectionneur Didier Deschamps qui a vécu le premier échec retentissant de sa carrière de sélectionneur débutée en 2012.

Toutefois, cette élimination prématurée ne devrait pas remettre en cause son contrat courant jusqu'au Mondial-2022 au Qatar: "J'ai beaucoup d'affection pour lui, je connais les difficultés du foot (...) Ça tient à tellement peu de choses" a expliqué le président de la Fédération française Noël Le Graët, qui a toutefois reconnu avoir "besoin de discuter" avec le technicien.

### Programme

#### Quarts de finale

Vendredi 2 juillet

17h00 : Suisse-Espagne

20h00 : Belgique-Italie

Samedi 3 juillet

17h00 : Tchéquie-Danemark

20h00 : Ukraine-Angleterre



## Les paris ratés et l'image écornée de Deschamps



Adapte de la défense et du contrôle permanent, Didier Deschamps a misé à l'Euro sur son attaque et une "liberté" inhabituelle pour ses Bleus, éjectés dès les huitièmes. Mais pas de quoi menacer l'obsédé de la gagne, sous contrat jusqu'en 2022, malgré une image écornée.

Reputé trop défensif, parfois accusé de conservatisme, le boss des

Bleus a laissé plusieurs de ses principes au vestiaire durant l'Euro.

Il a notamment choisi de construire son équipe autour du trio d'attaque Griezmann-Mbappé-Benzema, indéboulonnable à ses yeux, là où il avait bâti ses précédents succès sur la base arrière. Le choix tactique de départ contre la Suisse, "c'était pour placer le trio offensif dans les meilleures dispositions", a-t-il reconnu.

Le piège perçu par le capitaine Hugo Lloris avant l'Euro s'est refermé sur le sélectionneur. Avec autant de "talent offensif", avait pointé le gardien, "cela passera par un équilibre" entre toutes les lignes.

En rappelant Karim Benzema, le meilleur attaquant français du tournoi (quatre buts), Deschamps a verrouillé une ligne d'attaque peu soumise à la concurrence, malgré un banc de touche en or. Les remplaçants Ousmane Dembélé et Olivier Giroud, buteurs durant la préparation, n'ont quasiment pas joué. Le remuant Kingsley Coman n'a jamais eu l'espoir de bousculer une hiérarchie trop rigide.

Pour cette compétition, Deschamps a voulu responsabiliser les joueurs au maximum. "Liberté" a été le maître-mot du technicien dans les choix tactiques, tant pour les trois attaquants, autorisés à permuter sans cesse, que pour les milieux de terrain.

Plusieurs journaux ont aussi avancé le rôle des joueurs dans le choix du système tactique à trois défenseurs centraux avant le 8e de finale, une option catastrophique après coup. Deschamps a-t-il perdu la main sur son vestiaire? "Rassurez-vous, c'est bien moi qui prends les décisions", glissait-il encore avant la rencontre.

Certains signaux accréditent tout de même la thèse de la "République des joueurs", comme la vive altercation lundi entre le sélectionneur et Coman, qui ne voulait pas sortir malgré sa blessure en prolongation, ou les tentatives répétées pour apaiser Pogba au même moment.

Et certains médias ont évoqué des tensions en tribune: les familles de plusieurs joueurs, dont Adrien Rabiot et Paul Pogba, auraient eu des échanges

"virulents" selon RMC, "vifs" selon L'Equipe, après la défaite contre la Suisse.

Sous contrat jusqu'à la Coupe du monde prévue fin 2022 au Qatar, où les Bleus défendront leur titre, Deschamps a semble-t-il écarté tout départ anticipé. Quand beIN Sports lui a donné rendez-vous en septembre pour la poursuite des qualifications au Mondial, il a rétorqué: "Oui, c'est prévu".

Noël Le Graët, le président de la Fédération française de football, lui avait fixé comme objectif d'atteindre les demi-finales, comme à chaque compétition.

Le dirigeant de 79 ans a néanmoins indiqué mardi qu'il "ne pensait pas" que cette élimination prématurée compromette l'avenir du sélectionneur, alors que les rumeurs risquent de ressurgir autour de Zinedine Zidane, prétendant déclaré au poste et libre depuis son départ du Real Madrid en mai.

"Avec Didier, on s'est donné une semaine pour réfléchir et se revoir. On

se verra ailleurs qu'à la FFF pour passer une journée ensemble, faire le point. Je veux voir dans quel état d'esprit il est, si sa motivation est intacte, et la mienne aussi", a expliqué le Breton dans les colonnes du quotidien Le Figaro.

"Toujours se relever, toujours recommencer, interdit d'abandonner": la chanson de Soprano diffusée dans les stades avant chaque match des Bleus pourrait inspirer Deschamps, mais l'échec à Bucarest laissera peut-être des traces dans l'esprit du sélectionneur, qui doit digérer le plus sérieux accroc de sa carrière d'entraîneur, marquée par des succès incontestables à Monaco, à la Juventus Turin, à Marseille et avec les Bleus.

Sur le banc tricolore, la pente a été ascendante depuis son premier tournoi, le Mondial-2014 achevé en quarts face aux futurs champions du monde allemands. Après la finale perdue de l'Euro-2016, il avait atteint les cimes en Russie il y a trois ans. L'atterrissage est brutal et Didier Deschamps va devoir s'en relever.

# Le MAS redécouvre le goût de la victoire

*Le DHJ accroché par le MCO*



Le Maghreb de Fès (MAS) s'est imposé devant le Rapide Oued Zem (RCOZ) sur le score de 2 buts à 1, mardi soir au complexe sportif de Fès, pour le compte de la 24<sup>e</sup> journée de la Botola Pro D1 "Inwi" de football.

Les Jaune et Noir se sont imposés grâce aux buts marqués par Alaeddine Ajraie (40<sup>e</sup>) et le Nigérien Sikiru Alimi (45+2<sup>e</sup>), alors qu'Abderrahim Khaddou a réduit l'écart dans le temps additionnel pour le RCOZ (90+2<sup>e</sup>).

Ce succès permet au MAS de se

hisser provisoirement à la 11<sup>e</sup> position avec 27 points, devant de deux longueurs son adversaire du jour (13<sup>e</sup>).

Dans l'autre match de la soirée, le Difaâ El Jadida (DHJ) a fait match nul à domicile (2-2) face au Mouloudia d'Oujda (MCO), au stade El Abdi.

Les buts des Doukkalis ont été signés Abdelfettah Hadraf (5<sup>e</sup>) et Hamza Darai (82<sup>e</sup>), alors que le Guinéen Aboubacar Demba Camara a marqué les deux buts des visiteurs (10<sup>e</sup> et 23<sup>e</sup>, s.p.), avant qu'il ne soit expulsé (60<sup>e</sup>).

Au terme de ce nul, le DHJ est toujours 11<sup>e</sup> avec 26 unités, tandis que le MCO s'empare de la 5<sup>e</sup> position avec 32 points.

Il y a lieu de souligner que cette 24<sup>e</sup> journée devra se poursuivre aujourd'hui par la programmation de trois rencontres, à savoir ASFAR-RSB (17h00), IRT-SCCM (19h15) et OCS-RCAZ (21h30).

Pour rappel, trois matches devaient être disputés mercredi, opposant le HUSA au FUS, le WAC au MAT et le CAYB au Raja.

## Coupe arabe des nations

### Elimination de l'EN U20 par la sélection algérienne

Les Lionceaux de l'Atlas ont quitté la Coupe arabe des nations U20 au stade des quarts de finale après leur défaite face à la sélection algérienne aux tirs au but (3-4) lors d'un match disputé mardi au Caire et dont le temps réglementaire s'est soldé par un nul (1-1).

La réalisation des Nationaux a été l'oeuvre de Mohamed Radid du point de penalty.

Face à une sélection nationale réduite à 10 joueurs dès la 84<sup>e</sup> minute de jeu après l'expulsion de Farouk Limouri, l'équipe algérienne a marqué le but d'égalisation au temps additionnel, donnant lieu à une séance de tirs au but.

L'Onze national avait terminé la phase de poules de cette compétition avec trois victoires en trois matches joués.

Au premier tour, l'équipe marocaine a marqué 14 buts et n'en a encaissé qu'un seul.

Le Maroc a participé à ce tournoi avec l'espoir de décrocher un troisième titre, après avoir été sacré champion des éditions 1989 en Irak et 2011 au Maroc.

Il convient de signaler que l'Egypte a été la première sélection à se qualifier pour les demi-finales. Les Egyptiens ont surclassé l'équipe nationale du Tadjikistan par 3 buts à 0.

Les deux autres quarts de finale devaient avoir lieu hier, avec Sénégal (tenant du titre) contre Arabie Saoudite et Tunisie face aux Comores.

En demi-finale, l'Algérie affrontera le vainqueur du match Tunisie-Comores, alors que l'Egypte sera opposée au vainqueur du match Sénégal-Arabie Saoudite.



## Divers

### Tennis

Les équipes nationales féminines de tennis des moins de 16 ans (U16) et de moins de 14 ans (U14) se sont qualifiées pour le championnat du monde de ces catégories, en décrochant, respectivement, les 1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> places du championnat d'Afrique par équipes, organisé récemment en Egypte. L'équipe nationale U16, sacrée championne d'Afrique, était composée de Aya El Aouni, Malak El Allami et Manal Ennadir, indique un communiqué de la Fédération Royale marocaine de tennis (FRMT).

De son côté, l'équipe nationale U14, vice-championne d'Afrique, comprendait Kenza El Akili, Lina Merida et Sofia Hadab.

La sélection nationale était encadrée par les coaches Mehdi Aït Barhouch et Mehdi Tahiri, poursuit la même source.

### Sport automobile

La Fédération Royale marocaine des sports automobiles (FRMSA) a organisé, dernièrement à Marrakech, les Morocco Touring Car Awards.

Cet événement, tenu en marge de la 3<sup>ème</sup> manche du Morocco Touring Car Championship (MTCC) qui s'est déroulée sur la piste du Circuit Moulay El Hassan, a été l'occasion de rendre hommage aux pilotes ayant participé au Championnat du Maroc de Touring Car de la saison 2019 et ce, à l'instar des Morocco Karting Awards, organisés récemment à Casablanca, a indiqué la FRMSA dans un communiqué.

Ci-après les résultats de la 3<sup>ème</sup> manche du Morocco Touring Car Championship :

#### Catégorie M1

- 1 – Hicham Mennane
- 2 – Hind Abatorab
- 3 – Mostapha Lebbat

#### Catégorie M2

- 1 – Jaafar Serghini
- 2 – Ismail Sbai
- 3 – Mostapha Lebbat

#### Catégorie M3

- 1 – Hind Abatorab
- 2 – Marco Guzzo
- 3 – Mohamed Youssef Ahemdi.

## Kenny Jean-Marie : Le Maroc a réussi le déploiement du programme FIFA Forward



Le Maroc a réussi le déploiement du programme FIFA Forward pour le développement du football, a indiqué, mardi à Rabat, le directeur de la division Associations membres de la Fédération internationale de football association (FIFA), Kenny Jean-Marie.

« Nous avons examiné le

déploiement du programme par la Fédération Royale marocaine de football et comment l'utilisation de ses fonds a permis le développement du football au Maroc », a-t-il indiqué à l'occasion d'une réunion portant sur le programme FIFA Forward tenue au siège de la FRMF.

Il a souligné que l'instance fédérale nationale a également contribué au développement de la Fédération rwandaise de football en utilisant des fonds FIFA Forward, une action qui montre l'impact de ce programme au niveau mondial.

Selon le responsable de la FIFA, il est important de montrer des exemples de fédérations qui ont réussi en matière de développement du football, à l'instar de la Fédération Royale marocaine de football.

Approuvé en mai 2016 lors du congrès de la FIFA, le programme FIFA Forward a pour

objectif de fournir un soutien intégral et sur mesure à chacune des associations membres de la FIFA et des six confédérations.

Après la mise en œuvre de la première édition du programme "FIFA Forward 1.0" (2016-2018), "FIFA Forward 2.0" est entré en vigueur au 1<sup>er</sup> janvier 2019 et prendra fin le 31 décembre 2022.

Une importante délégation de la FIFA conduite par la Secrétaire générale de l'instance fédérale internationale, Mme Fatma Samoura, effectue une visite de travail au Maroc.

Jeudi, la délégation se rendra à Saïdia où elle suivra une présentation sur le plan de développement de l'infrastructure au Maroc, avant de se rendre vendredi à Berkane pour visiter le centre de formation de la Renaissance Sportive locale (RSB) et certaines infrastructures du football de la province.

## Le livre

Après le repas de midi, Iris se laisse convaincre de pédaler avec nous jusqu'à Zeebruges. Ciel bleu, froid intense, un beau temps glacial s'est installé. Nous nous emmitouflons comme pour une traversée de l'Antarctique. Les chiens ont deviné notre sortie et sautent de joie dans tous les sens puis courent aux vélos remisés sous un appentis au fond du jardin. Odile les a bien éduqués : dès que nous sommes en selle, ils suivent une ligne droite sans se mettre devant nos roues. Une belle lumière bleutée éclaire les gris, les marrons et les ocre du chemin qui longe le canal. Il commence à geler par endroits, obligeant les foulques à se regrouper là où l'eau est encore libre. Nous roulons sur ce qui, au XIV<sup>e</sup> siècle, était le fond de la mer quand Bruges, alors un des plus grands ports d'Europe, pouvait encore accueillir les navires. Est-ce le soleil, le froid, l'exercice physique, l'impression d'être en famille ? Je me sens plein d'une allégresse tranquille. A Zeebruges, sur les quais, nous longeons des centaines de containers en attente d'embarquement, l'aéroglossier prêt à appareiller pour Londres, continuons jusqu'à la plage.

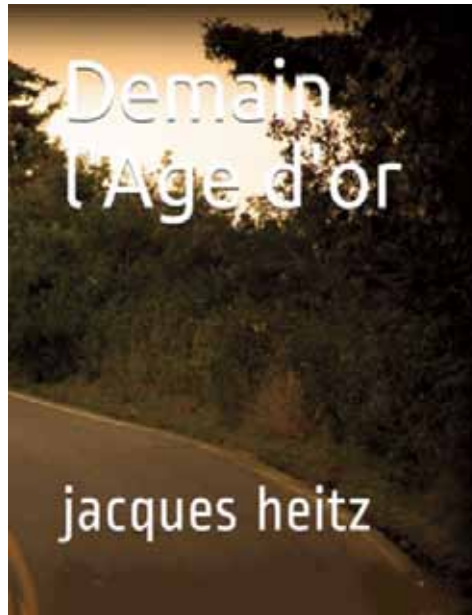
Iris, son bonnet de laine blanc enfoncé jusqu'à ses sourcils libérés du piercing, les joues rougies par le froid, nous abandonne son vélo et court sur le sable jouer avec les chiens. Odile et moi, bras dessus bras dessous, nous promenons à pas lents.

- Alors, me dit-elle, tu ne la trouves pas trop insupportable malgré la nouba de cette nuit ?

Et si je lui disais la vérité ?  
- J'adore ta fille. Je la vois comme une version juvénile de toi-même que j'adore aussi. Je me sens parfaitement bien en cet instant. Je sais que je n'oublierai jamais cette promenade. Jamais ne s'estompéra l'image de l'adolescente jouant avec les chiens devant la mer grise, toute petite dans l'immensité de la plage et du ciel bleu. Inoubliables aussi bien des expéditions avec toi sur la côte ou dans les estuaires pour photographier les oiseaux. Mémorable ma modeste contribution pour tenter de sauver les blessés et les mazoutés. Infinie ma gratitude pour ton accueil quand je viens à Bruges, ton enthousiasme à faire l'amour, ton tact, ta délicatesse...

Mais une telle déclaration a valeur d'engagement. Si je suis dans quelques années à la retraite dans le Midi, loin d'elles ? Bah ! Iris sera grande et vivra une vie d'adulte. Odile pourrait trouver un poste d'ornithologue en Camargue ou au Conservatoire français du littoral. Allez, Olivier, engage-toi, rappelle-toi tout le bien que Roya pense d'Odile et Roya ne se trompe pas. Que veux-tu préserver ? Ta solitude de vieux garçon ? Et pourtant, ce sont mes vieux réflexes qui jouent. Rester à distance.

- Iris, dis-je, est délicieusement insupportable. Mais elle progresse : elle commence à comprendre l'ac-



cord des participes passés en français.

- Une victoire de ton admirable pédagogie.

- Sûrement. Dis-moi, son père ne s'occupe jamais de ses devoirs ?

- Il ne peut pas. Il n'a pas fait des études poussées. Un peu de commercial et hop ! la vie active.

- Tu ne me parles jamais de lui, dis-je, tandis que, tournés vers le large, nous regardons l'aéroglossier déployer ses jupes et foncer vers Londres. Le fox a trouvé un bout de bois sur la plage et l'apporte à Iris qui le lance et le relance.

- Je n'ai pas grand-chose à en

dire. Je ne comprends plus pourquoi je me suis mariée et ai fait un enfant avec lui.

- A ce point-là ?

- Ce n'est pas un mauvais bougre. Je le trouvais beau.

- Il faisait bien l'amour ?

- Non. Trop vite. Pas tendre.

Expéditif. Il ne s'est vraiment révélé qu'après le mariage. Partait tôt. Revenait tard. Ne faisait pas attention à moi. Devant la télé avec des canettes de bière. Mais il aime bien sa fille. Il a de l'argent, il l'achète avec des cadeaux. Et il verse la pension alimentaire. Les portables, dernier cri, l'ordinateur, les nouvelles bottes, c'est lui.

- Et tout le quotidien, les corvées, les lessives, les repas, les papiers, les devoirs, c'est toi. Iris et les chiens, là-bas, au loin. Elle revient vers nous à pas lents, les chiens la suivent, langue pendante.

- Ils sont fatigués, dis-je. Il est temps d'aller nous mettre au chaud. Sais-tu, Odile, que j'envie l'amour des chiens ? Quoique tu fasses, ils t'aiment. Tu t'occupes d'eux, ils sont ravis. Tu les ignores, ils ne t'en veulent pas, ils sont dans l'attente. Qu'on joue avec eux, qu'on les nourrisse, qu'on les promène. D'accord ils sont trop dépendants. Mais quel amour ! Absolu, fidèle. Une telle perfection me laisse songeur. Bien sûr, tu es une scientifique, tu vas me taxer d'anthropomorphisme.

(A suivre)

## Recettes

### Salade aux fruits de mer comme en Italie

#### Ingrédients

800 g poulpe frais (à surgeler au préalable) ou surgelé  
1 kg palourdes ou de coques  
1 kg moules  
600 g calamars et de crevettes moyennes

4 branches de céleri

4 gousses d'ail

3 citrons jaunes

Persil plat

Huile d'olive vierge extra

#### Instructions

Laver les palourdes à grandes eaux et laisser tremper dans de l'eau légèrement salée pendant 3h en changeant l'eau toutes les heures. Il ne doit y avoir

presque plus de traces de sable.

Laver, rincer et tremper les moules pendant une heure dans de l'eau salée.

Pendant ce temps, préparer le poulpe. Le mettre dans une casserole avec de l'eau à température ambiante et une branche de céleri. Saler, couvrir et porter à léger frémissement une heure jusqu'à ce qu'il soit tendre. Laisser refroidir dans son eau puis l'égoutter et le rincer (retirer éventuellement les ventouses les plus épaisses). Puis le couper en morceaux.

Dans une poêle faire revenir une gousse d'ail avec 2 cuillères à soupe d'huile. Y plonger les palourdes égouttées et laisser cuire quelques minutes à couvert et puis 1 ou 2 minutes à découverte. Elles doivent s'ouvrir. Les égoutter (on peut filtrer le jus et l'utiliser pour une autre préparation : soupe, pâtes, purée...) et retirer la coquille. Procéder de même avec les moules.

Plonger les calamars et les crevettes dans de l'eau bouillante salée 3 minutes puis couper en rondelles les premiers et décortiquer les deuxièmes.

Couper le céleri en petits dés et le mettre dans un grand saladier, ajouter le jus des citrons, deux pincées de sel, 5 cuillères à soupe d'huile et mélanger. Ajouter le poulpe en morceaux, les calamars, les moules et les coques. Mélanger, saler et poivrer.

Couvrir et laisser reposer au frais plusieurs heures (on peut aussi la déguster de suite mais ce sera moins savoureux). Peu avant de servir, sortir la salade, goûter et rectifier l'assaisonnement (citron, huile, sel et poivre). Ajouter le persil ciselé et servir frais.



## Les entreprises sud-africaines majoritairement dirigées par des Blancs



Images de la "résistance au changement", les entreprises sud-africaines sont toujours majoritairement dirigées par des Blancs, moins d'un poste à responsabilité sur six (15,8%) étant occupé par un employé noir, selon une étude publiée vendredi.

"Chez les cadres supérieurs, 64,7% de la population est blanche", a déclaré à l'AFP Tabea Kabinde, de la commission gouvernementale pour l'équité à l'emploi et principale auteure de cette étude annuelle qui se base sur des données de 2020.

Alors que la population blanche ne représente qu'environ 9% des personnes actives dans le pays, elle "est fortement surreprésentée" à la tête des entreprises, selon la spécialiste. Le rapport pointe "un prolongement des schémas créés par l'apartheid" et souligne "que le rythme de la transformation continue d'être lent".

Réagissant à la publication, le ministre du Travail, Thulas Nxesi, a déploré une situation inacceptable.

"C'est un signal d'alarme, nous devons réagir de toute urgence", a-t-il déclaré lors d'une conférence de presse en ligne, rappelant que le pays a célébré cette année 27 ans de démocratie après la chute de l'apartheid.

"Nous avons peut-être un pouvoir politique mais pas de pouvoir économique. Nous restons une société très inégale, en particulier dans les échelons supérieurs de l'économie", a-t-il poursuivi. Les inégalités à l'emploi persistent malgré une législation visant à corriger l'héritage de l'exclusion raciale sous l'apartheid.

Évoquant une "résistance au changement de la part de personnes essayant de protéger les privilèges du passé", M. Nxesi, qui tente de renforcer la législation, s'est dit convaincu que "si nous ne les contraignons pas, (...) ils ne bougeront pas".

Le chômage, à 32,6% au cours des trois premiers mois de l'année, a atteint un record. Le nombre de chômeurs a augmenté à 7,2 millions, en partie à cause de la pandémie de coronavirus.